

*Prolétaires  
de tous les pays,  
peuples et nations  
opprimés,  
unissez-vous !*

Organe central  
du Parti  
Communiste Révolutionnaire

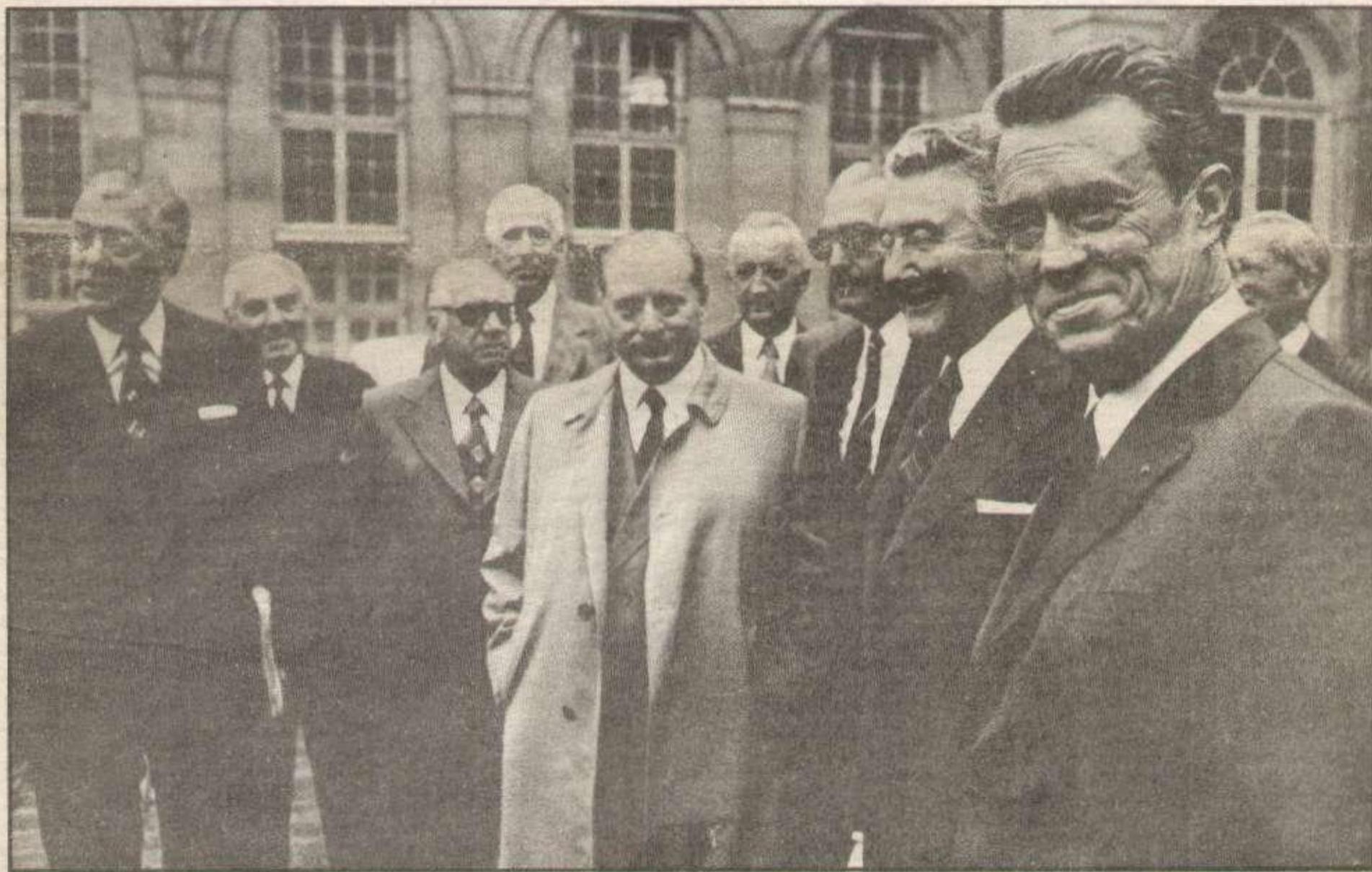
# pour le socialisme

6 F

N° 57

QUINZAINE DU 21 JANVIER AU 3 FEVRIER 1982

## Droite et patronat



**Ne les laissons pas faire !**

# Elections partielles : pourquoi cette défaite ?

L'élection de quatre députés de droite au premier tour a créé une surprise, dont quelques causes peuvent être approchées.

**P**OUR la dixième fois en six mois, le secrétaire général du RPR a pu annoncer : « L'état de grâce est bien terminé ». Avec cette fois quelques arguments à l'appui. La nette victoire de la droite aux quatre élections législatives partielles du 17 janvier a surpris tous les partis. Certes, on s'attendait fréquemment à ce que la gauche régresse un peu par rapport à son score exceptionnel de juin 1981, et la droite semblait bien placée pour emporter ces circonscriptions, où la décision s'était faite à quelques dizaines de voix près. Mais la netteté de la « douche froide », pour reprendre l'expression du porte-parole du PS, a créé une sorte de petit événement politique, et

certain y voient déjà l'annonce de mauvais résultats pour la gauche aux cantonales de mars. Que penser des résultats du 17 janvier ?

Les quatre circonscriptions concernées ont toutes eu depuis fort longtemps un député de droite. Leur composition sociologique est typique de telles circonscriptions, qu'il s'agisse des particularités sociologiques parisiennes (plus nettement marquées dans la 2<sup>e</sup> circonscription) ou, pour les deux circonscriptions de province, du poids important de secteurs ruraux dominés par la grande propriété. A la faveur de la vague socialiste de juin 1981, trois de ces circonscriptions avaient été gagnées de

justesse par le PS, qui avait échoué de peu dans la quatrième. La victoire du candidat socialiste Fromion face à l'ancien ministre Peyrefitte, constamment élu dans cette circonscription depuis 1958, avait été alors présentée comme un cas exemplaire de l'ampleur de la poussée socialiste. Il est clair que, lors du scrutin du 17 janvier, les candidats de droite ont pu faire jouer les réseaux de notables constitués pendant de longues années, et dont ne disposaient pas les candidats socialistes fraîchement élus.

Il faut donc atténuer un peu la portée nationale de ces résultats, eu égard au fait que, lors d'élections partielles, les considérations locales, les personnalités prennent davantage d'importance que lors d'élections générales : ainsi, l'élection d'un Peyrefitte a pu être facilitée face à un candidat socialiste qui n'était pas une personnalité. Mais les candidats eux-mêmes ont évité de poser de façon trop nette les problèmes nationaux. Peyrefitte a insisté sur l'excellent député qu'il ferait, maintenant qu'il n'est plus ministre. A l'inverse, son adversaire socialiste s'est bien gardé de l'attaquer sur le terrain de la sécurité (arme importante de la droite), refusant même de recevoir le soutien de l'actuel garde des sceaux. L'ensemble des députés socialistes invalidés ont insisté surtout sur le travail qu'ils avaient effectué à l'Assemblée depuis leur élection. Autant de considérations qui modèrent l'importance du résultat, sans toutefois remettre en cause le fait qu'il s'agit d'une défaite sévère pour la gauche.

## En un combat douteux

Dans l'analyse de ces résultats, il nous semble qu'il faut mettre à part le cas ubuesque de la 2<sup>e</sup> circonscription de Paris, dont l'enjeu n'était pas des plus clairs. A ma droite, le giscardien Dominati, chaudement soutenu

par Chirac et le RPR (à charge de revanche ?). A ma gauche (?), le gaulliste Pierre Dabezies, soutenu par le PS et le PCF : il avait, au premier tour des présidentielles, appuyé la candidature Chirac pour se rallier à Mitterrand au second tour, ce qui lui avait valu l'investiture du PS en juin 1981, non sans quelques grognements de la part des militants de ce parti. Pour clarifier encore les choses, l'ancien suppléant (RPR) de Dominati prenait position pour Dabezies. Enfin, l'UJP, qui appuyait les candidats RPR dans les trois autres circonscriptions, soutenait dans celle-ci... Dabezies, ce qui est logique, puisqu'il était le seul candidat gaulliste. De gauche, on allait l'oublier.

On peut concevoir, avec une telle précision de la démarcation droite/gauche, que nombre d'électeurs de gauche aient préféré profiter à plein du beau soleil qu'il faisait ce jour-là sur la capitale plutôt que d'arbitrer un tel duel. Il faut sans doute voir là la cause du taux record d'abstentions (50,12 %), le plus fort de ces quatre élections (l'abstention avait déjà été forte en juin : plus de 35 % au second tour, avec les deux mêmes candidats). Il ne fait guère de doute que cette vague d'abstentions a été principalement le fait d'électeurs de gauche. Accessoirement, le soutien de Chirac à Dominati a pu ramener dans le giron de la droite une partie de ses électeurs

## D'où vient la défection ?

C'est en des termes différents que se posait l'affrontement dans les trois autres circonscriptions, où un candidat PS affrontait un RPR. Les termes du choix, droite ou gauche, étaient plus nets.

Il est clair qu'une bonne part de l'électorat de gauche ne s'est pas mobilisée pour ce scrutin. Soit que l'enjeu n'en soit pas apparu clairement, dans la mesure où le résultat de ces quatre élections ne modifiait en rien la majorité à l'Assemblée nationale. Soit que la lenteur du changement n'ait pas convaincu nombre d'électeurs de gauche de l'intérêt de se déplacer. Ou, inversement, que les mécontentements catégoriels causés par certaines réformes aient pu faire refluer une partie de l'électorat centriste capté par le PS en juin 1981.

S'il est acquis qu'il y a eu démobilité de l'électorat de gauche, il reste à déterminer dans quelle composante de cet électorat se situe la cause principale de ce recul. La direction du PS considère que la cause principale provient d'une défection d'une part de l'électorat du PCF, qui se serait réfugiée dans l'abs-

## Faible score des écologistes

Les écologistes, qui, en juin 1981, n'étaient présents que dans une des quatre circonscriptions, la 2<sup>e</sup> de Paris, avaient choisi cette fois de présenter un candidat dans chacune des quatre circonscriptions concernées, pour exprimer leur mécontentement de la politique nucléaire du gouvernement. Dans la Marne, ils obtiennent 3,29 %, retrouvant à peu près le score réalisé par Brice Lalonde à l'élection présidentielle. Leur score est nettement plus faible à Paris : ils passent de 3,55 % à 2,18 % dans la 2<sup>e</sup> circonscription, et obtiennent 2,30 % dans la 12<sup>e</sup>. Leur plus mauvais résultat est enregistré à Provins, où ils n'obtiennent que 1,77 % des suffrages, alors que le problème de la centrale de Nogent-sur-Seine y est posé depuis des années.

Ces faibles scores peuvent s'expliquer pour une part par le caractère de ces élections. L'électorat écologiste, hésitant quant à sa situation sur l'axe droite-gauche, se mobilise moins facilement pour des élections partielles. Toutefois, dans le cas de Provins, le candidat écologiste Robert Laugier, président de la Fédération écologiste de l'Île-de-France, comptait sur un meilleur score. Il ne s'était pas présenté en juin 1981, parce que, nous explique-t-il, le parti socialiste avait donné des assurances quant à l'arrêt des travaux de Nogent-sur-Seine. Le député sortant de la circonscription voisine, Alain Vivien, avait rappelé à ses électeurs, sur papier recyclé, son opposition à la centrale de Nogent.

Pour toutes ces raisons, Robert Laugier avait choisi de ne pas se présenter, « ce qui avait été critiqué à l'époque par mes amis écologistes », nous précise-t-il.

A présent, la centrale de Nogent va être poursuivie, même si l'éphémère député socialiste Marc Fromion avait tenté sans succès de faire reconverter le projet de centrale en centrale thermique classique. D'où cette candidature, qui se situait en opposition avec le gouvernement, et annonçait dans sa profession de foi : « Donnez-nous les 12,5 % de voix nécessaires pour être présents au second tour, le candidat ne se désistera pour personne ». Mais sans doute cette attitude au-dessus de l'affrontement droite/gauche a-t-elle desservi les candidats écologistes, particulièrement dans ces élections où le débat était très nettement polarisé.

Marne 3 <sup>e</sup> circ.	17-1-1982		21-6-1981		14-6-1981	
	Inscr.	88 597	Inscr.	88 083	Inscr.	88 085
	Votants	54 300	Votants	67 911	Votants	62 496
	Abst.	38,71 %	Abst.	22,90 %	Abst.	29,05 %
	Suff.exp.	53 435	Suff.exp.	66 812	Suff.exp.	61 627
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Extr.dr.	798	1,49				
RPR	27 569	51,59	33 278	49,80	29 300	47,54
Ecologiste	1 760	3,29				
Jobert.					1 037	1,68
PS (Chepy-Léger)	22 860	42,78	33 534	50,19	17 434	28,28
PSU	448	0,83			775	1,25
PCF					13 080	21,22
Extr.gauche					1	

Seine-et-Marne 4 <sup>e</sup> circ.	17-1-1982		21-6-1981		14-6-1981	
	Inscr.	75 237	Inscr.	75 057	Inscr.	75 081
	Votants	53 185	Votants	60 274	Votants	55 986
	Abst.	29,31 %	Abst.	19,69 %	Abst.	25,43 %
	Suff.exp.	52 384	Suff.exp.	59 343	Suff.exp.	55 233
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Extr.dr.	451	0,86				
RPR (Peyrefitte)	28 532	54,47	29 578	49,84	26 527	48,02
Gaull.	325	0,62			1 291	2,33
Ecologistes	925	1,77				
MRG					1 176	2,12
PS (Fromion)	22 151	42,28	29 765	50,15	15 875	28,74
PCF					9 615	17,40
LO					749	1,35

# DROITE ET PATRONAT

## NE LES LAISSONS PAS FAIRE !

tention, notamment en raison de l'absence de candidat du PCF dès le premier tour de ces élections partielles. Le PCF lui-même accorde cette thèse, lorsque René Andrieu écrit dans *l'Humanité* du 19 janvier : « Le Parti communiste, qui, à titre exceptionnel, ne présentait pas de candidat au premier tour, avait apporté loyalement son appui aux candidats socialistes. Pourtant, il faut bien le dire, certains semblaient vouloir tout mettre en œuvre pour pousser une partie de son électorat à l'abstention. Il est évident que les attaques quotidiennes lancées contre lui par les médias à propos de la Pologne, la campagne de délation menée par FO, celle du Nouvel Observateur contre la participation des communistes au gouvernement, pour m'en tenir à quelques exemples, n'étaient pas de nature à développer le réflexe unitaire à la base ».

A l'appui de cette interprétation, le fait qu'une plus grande défection d'électeurs de gauche se soit produite dans des secteurs où le vote PCF était traditionnellement fort (Montereau dans la Seine-et-Marne; les quatre communes les plus importantes de la circonscription de la Marne).

Mais on peut penser aussi que le PS a pu perdre des voix dans la partie de son électorat qui avait été gagnée lors du raz-démarée de juin dernier, et qui, moins attachée à la gauche, ne

se serait pas mobilisée pour un tel scrutin. A l'appui de cette hypothèse, le fait qu'il semble que le candidat du PS ait régressé d'autant plus que la poussée du PS avait été forte en juin dernier. Le cas est particulièrement net dans la 12<sup>e</sup> circonscription de Paris, où la gauche régresse de 11,12 % (plus fort taux des trois circonscriptions, compte tenu du fait que l'on écarte le cas trop particulier de la 2<sup>e</sup> circonscription de Paris), alors que le PS avait progressé en juin de 17,17 % par rapport à 1978 (taux le plus fort des trois circonscriptions). Ces observations peuvent être sujettes à caution dans la mesure où elles portent sur les circonscriptions dans leur globalité.

Il est certain que les deux facteurs ont joué, mais on ne pourra préciser dans quelle mesure que sur la base d'une analyse détaillée par bureau de vote. Ce que nous ferons dans une prochaine édition.

La leçon principale de ces élections semble être que la droite politique a encore des ressources, qu'il ne faut pas négliger. La défaite du 17 janvier vient rappeler la nécessité pour le mouvement populaire de combattre partout les résistances que la droite oppose au changement. Combat qui ne peut consister à tout attendre des décisions prises au sommet de l'Etat.

François NOLET

Paris 2 <sup>e</sup> circ.	17-1-1982	21-6-1981	14-6-1981
	Inscr. 35 387 Votants 17 651 Abst. 50,12 % Suff.exp. 17 423	Inscr. 35 631 Votants 23 037 Abst. 35,34 % Suff.exp. 22 435	Inscr. 35 631 Votants 22 157 Abst. 37,81 % Suff.exp. 21 865
	Voix %	Voix %	Voix %
Ext.dr.	243 1,39	— —	— —
UDF (Dominati)	9 591 55,04	11 189 49,87	9 809 44,86
Ecologistes	380 2,18	— —	777 3,55
Divers	553 3,15	— —	309 1,41
Gaull. gauche	6 363 36,52	11 246 50,12	6 907 31,58
PSU	293 1,68	— —	782 3,57
PCF	— —	— —	3 050 13,94
Extr. gauche	— —	— —	231 1,05

Paris 12 <sup>e</sup> circ.	17-1-1982	21-6-1981	14-6-1981
	Inscr. 34 814 Votants 21 208 Abst. 39,08 % Suff.exp. 20 992	Inscr. 34 921 Votants 25 984 Abst. 25,59 % Suff.exp. 25 670	Inscr. 34 921 Votants 23 958 Abst. 31,39 % Suff.exp. 23 705
	Voix %	Voix %	Voix %
Extr.dr.	202 0,96	— —	1 0,00
RPR (de Bénouville)	12 002 57,17	12 862 50,10	11 494 48,48
Divers	170 0,80	— —	— —
Jobert.	— —	— —	384 1,61
Ecologistes	483 2,30	— —	— —
PS (Farandjis)	8 135 38,75	12 808 49,89	9 228 38,92
PCF	— —	— —	2 204 9,29
LO	— —	— —	394 1,66

**S**YMBOLS éclatants de cette droite subie pendant 23 ans, Peyrefitte, l'étouffeur de libertés, Bénouville, le directeur de *Jours de France* et Dominati, l'ancien militant de l'Algérie française reviennent à l'Assemblée nationale. Comme celle du néochiracien Bourg-Broc, leurs victoires dans les élections partielles ont été nettes, surprenantes même puisque acquises dès le premier tour.

Quelques heures avant cette mauvaise nouvelle, le Conseil constitutionnel faisait connaître son rejet de certains des articles de la loi de nationalisation, empêchant ainsi une application immédiate de celle-ci.

Il n'y a pas que la chronologie qui rapproche ces deux événements. Ils sont tous les deux l'expression tangible de la persistance d'une droite qui n'entend pas rester les bras croisés face aux réformes engagées. *A contrario*, ils décrivent ce qu'il faut faire pour parvenir à des transformations effectives.

Sans doute est-il trop tôt pour tirer un enseignement définitif des élections législatives partielles qui viennent d'avoir lieu (voir article ci-contre). Un fait indéniable apparaît cependant : ce n'est pas à une progression de leurs voix que les candidats de droite doivent leur victoire, mais à une non-participation relativement importante des électeurs de gauche qui avaient fait le bon résultat de juin. Qui sont-ils, ces électeurs de gauche qui n'ont pas jugé utile de se déplacer dès le premier tour ? Probablement y a-t-il parmi eux des recrues de la « vague rose » du printemps dernier. Mais le plus fort taux d'abstentions constaté dans des municipalités PCF comme Montereau, en Seine-et-Marne, ou Châlons, dans la Marne, donne à penser que parmi ceux qui ne se sont pas mobilisés figure aussi une part de l'électorat populaire, nettement ancrée à gauche. A tout le moins, ces élections partielles auront aussi montré qu'une partie de l'électorat de gauche, neuf mois après la naissance de l'« état de grâce », ne s'est pas senti concernée. La particularité de ce genre de scrutin, l'illusion d'un deuxième tour, fournissent des éléments d'explication. Il faut

ment plus fondamental : la mobilisation de l'électorat populaire constatée en mai-juin 1981 ne peut se prolonger que pour autant que des transformations concrètes interviennent, que le fameux « changement » soit perceptible dans la vie même des travailleurs, que les aspirations exprimées trouvent un champ d'application. Tout cela n'est certes pas absent, et on peut légitimement penser que les espoirs du printemps dernier demeurent largement. Des élections globales, par exemple, ne permettraient certainement pas un retour de la droite au pouvoir. Le constat des désaffections n'en existe pas moins, et avec lui la nécessité d'arriver dès maintenant à des réformes effectives et concrétisées dans la vie de tous les jours.

Présentées comme un moyen de lutte contre le chômage, de maîtrise de l'appareil économique et d'instauration de nouveaux droits pour les travailleurs, les nationalisations peuvent être de celles-ci. Que faire de ces nationalisations, quels droits nouveaux y introduire, voilà bien deux questions décisives aux enjeux importants pour le mouvement populaire. Pourtant, ces problèmes essentiels sont obstrués depuis plusieurs mois par les manœuvres de la droite. Hier, l'obstruction parlementaire systématique, aujourd'hui le refus d'un Conseil constitutionnel à l'évidente orientation réactionnaire. Hier, les tentatives de démantèlement et la fuite des capitaux (voir l'affaire Moussa-Paribas), aujourd'hui la tentative d'extorsion de plus de mille milliards de centimes supplémentaires au profit d'actionnaires qui n'ont rien de « petits ». On ne reste pas inactif, à droite, où toutes les positions acquises sont utilisées pour bloquer le changement. C'est la même logique qui guide le patron qui cherche à utiliser à son profit l'ordonnance sur les 39 heures hebdomadaires sans embaucher quiconque et le Conseil constitutionnel qui retarde largement la mise en œuvre des nationalisations.

Face à ces résistances de la droite, dans le patronat, dans l'administration et sur le terrain proprement politique, la

tentation est bien grande pour certains de prôner plus de « modération », moins de « précipitation », et somme toute moins de transformations. Le débat sur la « pause » avait déjà montré combien cette tentation était présente au sein même du pouvoir, et les décisions gouvernementales à propos des nationalisations en font foi : même accélérée, la procédure parlementaire va reprendre à zéro, on s'en remet au bon vouloir des sénateurs pour « ne pas perdre trop de temps », et la facture supplémentaire imposée par les neuf vieillards du Palais-Royal sera payée par l'Etat, sans impôts nouveaux... du moins pour cette année. La facture de ce retard ne se mesure d'ailleurs pas principalement en francs. Elle est avant tout politique, comme l'ont montré les partielles.

Les socialistes en sont conscients aussi : les commentaires des dirigeants du PS après les élections comme après la décision du Conseil constitutionnel ont prouvé, s'il en était besoin, que ceux-ci savent la soif de transformations réelles qui anime leurs électeurs, et qu'y renoncer aboutirait à scier la branche sur laquelle ils sont assis.

Encore faut-il matérialiser ces intentions, et pour cela non pas se soumettre, mais au contraire briser les résistances de la droite. Le mouvement populaire a ici un rôle à jouer, en indiquant clairement au pouvoir sa volonté, en se mobilisant contre ceux qui freinent le changement, en refusant les clairs-obscurs. Les terrains ici ne manquent pas, qu'il s'agisse de l'instauration de droits nouveaux dans les entreprises nationalisées et ailleurs, de la lutte contre le chômage, ou encore, dans un autre domaine, de la matérialisation de l'opposition à la junte militaire polonaise et ses inspirateurs.

Les affrontements entre le gouvernement et la droite, c'est aussi notre affaire. Les obstacles mis par la droite et le patronat doivent être brisés. C'est à ce prix que les espoirs deviendront réalités, et les transformations concrètes. C'est à ce prix que se sentiront concernés tous ceux qui ont construit la victoire du 10 mai.

Nicolas DUVALLOIS

# La Pologne au cœur du 24<sup>e</sup> Congrès du PCF ?

Déjà après, les débats préparatoires au 24<sup>e</sup> Congrès ont pris un tour plus vif encore depuis un mois, à l'occasion des conférences de sections.

CELA avait commencé plutôt rondement, dès le mois d'octobre, avec la parution d'un projet de résolution qui se voulait percutant, le fameux « retard historique ». Ça s'est poursuivi de manière terne, par la litanie des contributions publiées dans *l'Humanité*. Une « tribune » savamment organisée, un débat comme on doit en rêver place du Colonel-Fabien, chaque point de vue critique n'étant là que pour permettre quinze fois plus d'exégèses spontanées et enthousiastes du texte initial... Enfin, depuis la première quinzaine de janvier, le chemin du 24<sup>e</sup> congrès aborde la dernière ligne droite, avec la tenue des conférences de sections, puis des conférences fédérales, lesquelles doivent élire les congressistes, qui se retrouveront du 3 au 7 février à Saint-Ouen.

Difficile, cette dernière ligne droite. Et plus encore depuis l'instauration de l'état de guerre en Pologne et son approbation chantée par la direction du PCF. En Gironde, une section à dominante rurale accélère son calen-

à toutes les conférences de section une nouvelle rédaction du paragraphe consacré à la Pologne dans le projet de résolution. On y lisait initialement qu'en Pologne « sont posées des questions fondamentales touchant à la vie économique, à la démocratie sociale et politique. Il appartient à la nation polonaise de trouver à ses problèmes les réponses dont le socialisme offre la possibilité ». La « réponse » de Jaruzelski nécessite à tout le moins une nouvelle formulation.

## Nouveautés

Fait notable, le drame polonais suscite des contradictions qui ne se superposent pas forcément avec d'autres questions. Dans une cellule de cheminots, un militant qui jusque là ne pouvait être défini comme « critique » s'insurge contre le fait que son parti puisse soutenir les militaires, s'engage dans un comité de soutien à *Solidarnosc*, et pose une question fondamentale :



Comment faire passer le soutien à Jaruzelski ?

d'une vive campagne destinée à resserrer les rangs du PCF en le présentant comme une « forteresse » assiégée d'anticommunistes. Il est banal de le dire, mais la notion de « camp » ressort très largement en cette période de préparation du 24<sup>e</sup> congrès. « Allons-nous mêler nos voix au concert des réactionnaires ? », « de quel côté de la barrière nous situons-nous ? », sont des réflexions entendues lors des conférences de section parisiennes.

## Démissions

Si cet aspect ne doit pas être minimisé, l'ampleur du « choc polonais » ne doit pas l'être non plus. De l'avis général, les réactions aux déclarations des dirigeants ont été beaucoup plus nombreuses, beaucoup plus virulentes aussi qu'au moment de l'invasion de l'Afghanistan. Des élus, des cadres, des journalistes ont fait connaître leur réprobation. Au-delà des actions entreprises dans la CGT, plusieurs militants d'un grand magasin ont pris l'initiative de la création d'un « comité de défense des Droits de l'Homme » pour parler de la Turquie et de la Pologne. Ils ont fait connaître leur initiative au « comité national », né au début de 1980, et dont le président est... Marchais lui-même. Parallèlement, un mouvement de dé-

missions semble se dessiner, à Paris en tout cas. La Pologne a ici été la goutte d'eau, si l'on peut dire, qui a fait déborder le vase.

Dans cette cellule du 19<sup>e</sup> arrondissement, les problèmes remontent à 1978. Ils ont concerné d'abord le fonctionnement interne, puis la campagne anti-PS, puis l'Afghanistan, puis Montigny... Démissions ou départs beaucoup plus discrets, la cellule ne comptait plus fin décembre que 9 membres, contre 32 à la veille des législatives de 1978. Mêlée aux manœuvres pour l'élection des délégués aux conférences de section, l'affaire polonaise aura été l'ultime soubresaut de cette cellule : quatre nouvelles démissions. Les motifs ? « La lassitude. Le sentiment que, quoi qu'on dise, la direction préférera toujours l'alignement sur l'URSS au débat interne », dit un des démissionnaires. Et un autre de rajouter : « Socialisme, autogestion, classe ouvrière, les mots n'ont plus le même sens pour nous et pour l'état-major. A quoi bon discuter quand on vit dans un monde différent ? ».

Dans le 15<sup>e</sup>, deux démissions également, de prime abord surprenantes, puisque ces deux militants entendaient se battre « dans la perspective du 24<sup>e</sup> congrès ». Alors ? « D'abord une question de morale : on ne peut pas avaler toutes les couleuvres

sous prétexte de préparer l'avenir. Ensuite, nous n'avons le choix qu'entre partir ou être exclus de fait. Enfin, les discussions du congrès étant closes, sans résultat, quel intérêt avisons-nous à rester dans un parti dont nous désapprouvons l'essentiel ? Cela dit, il est vrai que les responsables locaux se sont ouvertement réjouis de notre départ ». Et rebondit le débat pour savoir s'il faut « mener le combat de l'intérieur ou pas ». Les partisans de la première solution trouvent des arguments dans la tenue même des conférences de section. Le n° 27 de *Rencontres Communistes Hebdo* raconte que dans une cellule les responsables ont littéralement imposé l'élection d'une militante critique alors que celle-ci refusait, ne s'estimant « pas capable de défendre ses positions devant une conférence de section ». A Argenteuil et dans le 9<sup>e</sup>, c'est *manu militari* que des militants ont été chassés de la conférence de section, bien qu'ayant été élus régulièrement par leurs cellules. La direction avait décrété auparavant qu'ils n'étaient « plus membres du Parti ».

D'autres membres du PCF, c'est vrai, s'appuient sur les difficultés actuelles pour légitimer leur action interne. Ainsi, il est hors de doute que le débat préparatoire, d'abord axé sur le « retard » pris en 1956, s'est déplacé maintenant sur une période beaucoup plus délicate pour la direction, celle qui va de 1977 à aujourd'hui. Alors l'espoir demeure que dans la grande nef du Palais des Sports de Saint-Ouen parviendra l'écho de toutes ces critiques. En tout cas, tout le monde est d'accord pour estimer que, si cela se produit vraiment, ce ne sera vraiment pas grâce à la direction.

Nicolas DUVALLOIS



L'unanimité du 24<sup>e</sup> Congrès ne sera qu'un leurre.

drier, tient très tôt sa conférence, approuve unanimement le projet de résolution, et ne propose guère d'autre amendement que de citer par exemple le « nouveau démocratique polonais ». La réunion s'est tenue... le samedi 12 décembre ! Depuis, la direction fédérale s'efforce de convoquer une nouvelle conférence qui prenne en compte « les éléments nouveaux intervenus sur la scène internationale ». Elle a d'autant plus intérêt à la faire que l'initiative vient de Paris : la direction propose en effet

« Quelle idée du socialisme ont des gens qui approuvent la répression contre les travailleurs ? ». A l'inverse, certains militants, par exemple sensibles aux critiques de RCH sur l'absence de démocratie interne, refusent de trop s'engager pour la Pologne. A leurs yeux, la « normalisation » est justifiable si elle évite une intervention soviétique directe. Curieux dilemme laissé aux travailleurs polonais ! Ce type de raisonnement ne saurait être minimisé, d'autant plus qu'il s'accompagne — à nouveau —

## Combien de départs ?

Le PCF va bien, très bien. Comme chaque année, *l'Humanité* du 7 janvier a publié les chiffres : 710 424 adhérents au 1<sup>er</sup> janvier 1982, et 90 000 adhésions réalisées dans le courant de 1981. Au 1<sup>er</sup> janvier 1979, le PCF annonçait 703 000 adhérents. Il dit avoir fait 90 000 adhésions en 1979, et encore 90 700 en 1980. Si de tels chiffres avaient un semblant de vérité, il faudrait en déduire que plus de 260 000 personnes ont abandonné le PCF en 3 ans. Marchais parlait alors de « la marche vers le million d'adhérents ».

# PCI, PCE : sous le choc

**L**e coup de force brutal en Pologne a provoqué dans le PCI et le PCE un choc profond, à la mesure sans doute des espoirs qui avaient pu y être entretenus que, cette fois enfin, pourrait être administrée la preuve qu'une démocratisation du « socialisme réel » était encore possible. Les deux partis ont aussitôt condamné, sans aucune ambiguïté, l'instauration de l'état de guerre par le général Jaruzelski.

Mais leur condamnation — et surtout les attendus et réflexions qui l'ont suivie — va bien au-delà d'une prise de position, qui, comme lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie en août 1968, viserait seulement, en fonction surtout de la pression dominante de l'opinion publique, à prendre des distances vis-à-vis d'un « accident » particulièrement grave survenu au sein du bloc soviétique. Leur réaction est beaucoup plus forte que lors de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, dans la mesure où il ne s'agit pas seulement du rôle international de l'URSS, mais de la structure même des régimes façonnés selon le modèle soviétique. L'un et l'autre parti, en effet, ont été amenés à donner à l'événement une portée historique : l'achèvement irréversible de toute une phase du socialisme.

Ceci étonne moins de la part du PCE, qui, du temps où l'on parlait encore d'« eurocommunisme », était allé le plus loin dans la critique de nombreux aspects du régime soviétique actuel et avait suscité de violentes réactions de la part du PCUS.

Cette fois-ci, une véritable rupture semble consommée par Santiago Carrillo : « *L'organisation du mouvement ouvrier révolutionnaire autour de l'URSS est définitivement morte* », a-t-il déclaré. Et il semble s'acheminer vers une approche globalement critique des « socialismes réels » est-européens : « *Les événements en Pologne exigent de nous une réflexion profonde qui ne peut plus s'en tenir à la critique d'erreurs ponctuelles... Ils nous obligent à reconsidérer ce que nous pourrions appeler la culture traditionnelle du mouvement communiste* ». On en semble bien être arrivé au point où, vis-à-vis des prétentions de l'URSS à jouer le rôle de centre d'un mouvement communiste et à imposer comme universel le modèle soviétique, on est passé d'une phase de critiques, si fortes soient-elles, à une phase de refus et de rejet dans la négativité.

## Une phase éteinte

La direction du PCI, dans sa très grande majorité, est encore plus nette dans sa caractérisation historique des événements de



La condamnation par Berlinguer et Carrillo du coup de force en Pologne va bien au-delà d'une simple prise de position.

Pologne : « *Il faut donc prendre acte du fait que même cette phase de développement du socialisme, qui commence avec la Révolution d'Octobre, a épuisé sa force motrice, de la même manière que s'est éteinte la phase qui vit la naissance et le développement des partis socialistes et des mouvements syndicaux nés autour de la II<sup>e</sup> Internationale* » (document publié le 29 décembre 1981).

Dans son long rapport devant le Comité central du 11 janvier, Enrico Berlinguer a tracé des pays du socialisme réel un tableau tel qu'ils ne peuvent plus apparaître comme seulement criticables, défectueux, insatisfaisants, mais comme constituant plutôt le résultat repoussant et négatif de toute une involution faite, selon ses propres termes, d'erreurs économiques, de bureaucratisme (Etat-Parti), de dogmatisme obtus, sur la base d'une ossification, quasiment métaphysique, du marxisme, destinée « *à garantir un type de structures économico-politiques* ».

## Socialiste quand même ?

Désormais donc, nous serions entrés dans une troisième phase du socialisme, celle où le développement du socialisme en Europe occidentale serait « *la condition essentielle pour faire avancer le socialisme dans le monde et contribuer à un processus de rénovation démocratique des pays de l'Est* ». Le regard est extrêmement critique en particu-

lier à l'égard des « démocraties populaires » : « *Considérons les pays socialistes. Le fait est qu'il est difficile, pour certains d'entre eux, de voir en quoi ils se fondent sur un mouvement révolutionnaire authentique et original, c'est-à-dire appuyé sur les masses populaires, populaire et national* ».

On ne saurait sous-estimer l'importance de ces prises de position — qui, en ce qui concerne en particulier le PCI, semblent devoir donner lieu à un vaste débat et une large remise en cause dans toute l'organisation. Une période s'achève effectivement, où les PC les plus indépendants, tout en déclarant poursuivre une voie originale et élaborer un projet démocratique de socialisme, le faisaient à côté du PCUS, en se considérant de la même famille, mais jamais en s'affirmant contre lui, ni en le reléguant comme périmé. L'eurocommunisme, dont on sait bien aujourd'hui tout ce qu'il comportait d'ambiguïtés et d'hétérogénéité, dans la phase éphémère de prospérité où Marchais, Berlinguer et Carrillo se réunissaient à Madrid, cautionnait, malgré tout, l'URSS comme une force de paix et de progrès. A présent, cette hypothèque va pouvoir être levée : toute une partie de l'opinion publique européenne de gauche, qui, sur les problèmes internationaux, restait réticente à dénoncer frontalement l'URSS, parce qu'elle y voyait encore un pays du socialisme, va être amenée à prendre des positions beaucoup plus nettes. En France même, sans aucun doute, le tournant que sont en train de prendre le PCI et le PCE encourage beaucoup de ceux qui ap-

partiennent à la mouvance du PCF et de la CGT à refuser l'alignement sur la politique de Marchais et à isoler davantage leurs directions.

Ceci dit, il ne faut pas se cacher que cette avancée du PCI, après une très lente évolution, n'est pas encore si radicale : elle laisse en suspens, semble-t-il, la caractérisation — si importante — de la nature de classe des régimes en place à l'Est, et autorise, au contraire, à « *maintenir des rapports nouveaux avec tous les partis communistes, de la même manière qu'avec toute autre force socialiste révolutionnaire et progressiste* ». Ce qui signifierait que les PC au pouvoir à l'Est appartiendraient toujours au camp des « *forces révolutionnaires et progressistes* ». D'autre part (et les deux éléments sont solidaires) dans l'appréciation de la politique de l'URSS — si sévère soit-elle — même si l'on en dénonce « *la logique de pouvoir* », on est encore bien éloigné de l'envisager en termes d'impérialisme.

## Gradualisme

Dans le contexte français, les prises de position nettes et relativement lucides du PCI et du PCE peuvent les faire apparaître, d'une certaine manière, par contraste avec l'aveuglement volontaire du PCF, comme des forces vivantes, porteuses d'avenir. C'est effectivement, pour eux, l'occasion de réaffirmer leurs conceptions du socialisme, d'un socialisme démocratique.

Pour le PCE par exemple, il s'agit assez nettement d'une définition par la négative, par le refus de ce qu'il considère comme les principales erreurs du modèle soviétique :

- 1) pluralisme dans l'organisation du pouvoir d'Etat;
- 2) coexistence prolongée de la propriété privée avec la propriété sociale;
- 3) autogestion dans les entreprises;
- 4) le PC ne se considère plus comme le représentant unique des masses laborieuses.

Mais ils ne s'interrogent pas sur les voies de passage au socialisme : la vision gradualiste reste, semble-t-il, toujours aussi bien ancrée. Et la rupture consommée avec le PCUS comme guide et le modèle soviétique conduit plutôt à un rapprochement plus prononcé avec les forces social-démocrates : « *Nous devons aller, dit Santiago Carrillo, vers une articulation internationale qui dépasse la scission historique entre socialistes et communistes, et qui intègre les mouvements de libération nationale* ». Et Berlinguer se propose, avec le PCI, de créer « *un lien constant entre les réalités qui sont le fruit de la révolution d'Octobre, le mouvement ouvrier resté étranger à l'expérience communiste et le mouvement de libération du Tiers Monde* ».

L'émancipation — si positive soit-elle — tardive et incomplète vis-à-vis d'une représentation mystifiée de l'URSS et des pays de l'Est, laissent pour le moment telles quelles les stratégies de conquête progressive du pouvoir.

# Le colloque sur la recherche pour sortir la France de la crise ?

**J**EAN-PIERRE CHEVÈNEMENT a atteint son premier objectif. Le Colloque national sur la Recherche et la Technologie s'est tenu du 13 au 16 janvier, après plusieurs mois de préparation. Dans l'immédiat, il en a un deuxième : déposer au printemps de cette année une loi d'orientation et de programmation sur le même sujet. La presse y a fait largement écho; des assises régionales ayant précédé le colloque, l'audience des problèmes débattus dépasse le seul cercle de chercheurs ou d'industriels directement concernés. D'ores et déjà, l'enjeu de ce colloque, de cette loi, de la mobilisation qui a été organisée autour, est fixé par le ministre de la recherche : « L'élaboration de nouveaux modèles de développement », « une contribution à mettre le pays en mesure de relever le défi de l'avenir ». Ouverture vers de profondes transformations économiques et politiques, permettant de sortir de la crise, ainsi est présenté ce colloque. Objectif ambitieux, mais non sans problèmes.

## Un point d'orgue

La décision de réunir le colloque et de déposer un projet de loi pour relancer la recherche en France, avant l'été 1982, date de juillet 1981. Officiellement, le colloque devait favoriser l'émergence de « propositions suffisamment convergentes pour permettre de préparer une première ébauche de la politique qui sera suivie et notamment de la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Recherche et le Développement Technologique » (Jean-Pierre Chevènement, lettre d'information n° 3). Dans les faits, il n'est pas douteux — vu les délais de réalisation d'un projet de loi — que celui-ci est d'ores et déjà bien préparé. Le colloque a donc aussi une portée plus vaste : il vise à une mobilisation autour de ce thème, de la communauté scientifique et de ceux qui sont chargés d'appli-

quer les résultats de la recherche.

La présence très exceptionnelle dans ce genre de manifestations non seulement du président de la République le jour de l'ouverture, mais d'une vingtaine de ministres, ne s'explique pas seulement par la contribution qu'ils



Mitterrand, Fiterman et Rocard au colloque national sur la recherche.

peuvent apporter à l'élaboration de propositions en vue du projet de loi. Il s'agit de mobiliser : qui ? D'abord les chercheurs, les scientifiques, qu'ils travaillent sur la technologie, les problèmes de développement économique, les relations avec le Tiers Monde, la formation et l'emploi ou les sciences humaines. L'enjeu politique en est aisément discernable : condamnés à l'étroitesse par la diminution du budget de la Recherche, quasiment niés dans leur utilité par certains (en sciences humaines par exemple), sous le régime précédent, de nombreux chercheurs aspirent à un changement. Mais il s'agit aussi probablement à travers cette mobilisation de favoriser un décloisonnement entre les différents domaines de la recherche, mais aussi entre ces domaines et leurs « utilisateurs ». En effet, la deuxième composante du colloque est constituée par les « utilisateurs » : industriels, responsables d'entreprises de pointe sont les principaux. Troisième com-

posante, particulièrement représentée dans les trente et une assises régionales de novembre : les représentants des syndicats, des organisations professionnelles, des conseils régionaux... Parmi les 1 200 personnes qui ont été invitées au colloque national et qui y ont effectivement participé, se sont réparties entre les douze commissions, l'intérêt porté aux travaux, à leurs répercussions a donc des motivations bien différentes : volonté de revalorisation d'un domaine comme les sciences humaines pour certains, problèmes de recrutement et de statut des personnels, problèmes de pouvoir de décision, problèmes d'orientation des recherches vers une application industrielle et place de la recherche fondamentale, prise en compte de la demande sociale. Si les commissions ont permis que tous ces points soient évoqués, si les multiples contributions ont favorisé la mention dans les rapports présentés de la plupart des problèmes réellement posés par les chercheurs et par la recherche, comment tous ces fils se lient-ils en définitive ?

## Le poids de l'industrie

A travers les propositions du ministre, à travers ses interviews, se profile assez claire-

ment le rôle joué par les grands programmes de l'atome, de l'espace, de l'aéronautique ». La politique visée apparaît donc comme celle d'une relance menée avant tout grâce au développement des secteurs de pointe : le développement accéléré de la recherche (le but est d'atteindre 2,5 % du Produit Intérieur Brut en 1985 contre 1,8 % aujourd'hui) est donc vu comme un levier essentiel pour sortir l'économie de la crise.

Comment rendre cette politique de recherche efficace ? Jean-Pierre Chevènement, en proposant qu'à l'avenir la recherche soit contrôlée par une commission spéciale auprès du Parlement, que des instituts régionaux, travaillant en liaison avec les conseils régionaux, l'impulsent localement, tend à modifier assez nettement la façon dont jusqu'à présent pouvait être orientée et contrôlée la recherche : la place qu'auraient les élus, les divers représentants des « utilisateurs », notamment grâce à la dimension décentralisée, peut s'interpréter comme une certaine volonté de redistribuer les rôles.

Cette orientation pose plusieurs questions : d'abord sur sa finalité immédiate. Malgré l'affirmation initiale sur la recherche fondamentale, la polarisation sur l'application semble claire. D'ailleurs, Jean-Pierre Chevènement, se refusant à « faire l'apologie de

la place prépondérante de l'industrie dans la recherche prend un tour différent, invite à désensibiliser le problème : si ce sont des entreprises nationalisées qui sont le moteur de la recherche en France, il est alors plus facile de faire admettre que le profit n'en serait pas l'aiguillon, ni le capitalisme le bénéficiaire...

Décentralisation de certaines décisions auprès d'organismes régionaux composés notamment d'élus et de représentants des « utilisateurs », contrôle au niveau parlementaire, place accordée aux entreprises nationalisées..., le dirigeant du CERES aujourd'hui ministre de la Recherche ne dessine-t-il pas les grands traits d'une politique d'ensemble, d'une sorte de nouveau capitalisme où les entreprises nationalisées, l'Etat par l'intermédiaire des élus et de ses représentants auraient la prépondérance ?

Autre problème : celui de la recherche militaire. Quelle place occupe-t-elle ? En 1982, elle constitue, d'après les estimations officielles, 32 % de l'ensemble du budget de la Recherche, alors que le budget civil de recherche est de 50 % (8 % pour les PTT, etc.). Mais la participation des entreprises à la recherche — nationalisées ou non — fait apparaître la part prépondérante prise par l'aéronautique (18 %) et l'électronique (19,6 %), dont la contribution militaire est loin d'être négligeable.

## Lier la recherche à la demande sociale

Visant le redéploiement de l'économie et de nouveaux modèles de développement, comment la politique projetée de la recherche peut-elle s'articuler à la « demande sociale » ? C'est un des problèmes abordés par le colloque et qui en dépasse le plus largement le cadre : comment les travailleurs, les consommateurs, la société dans tous ses aspects de cadre de vie peuvent-ils s'approprier la recherche, non seulement faire connaître leurs besoins, mais peser sur l'orientation de la recherche ? Concrètement : quelles recherches peuvent être développées pour améliorer les conditions de travail, diminuer la pollution ? Dans quelle mesure les chercheurs prennent-ils en compte les conséquences de leurs recherches, de leurs applications sur l'accroissement de la parcellisation des tâches, l'accroissement de la fatigue au travail ? Soulignés par des syndicalistes, des médecins, ces problèmes montrent la possibilité que, dès maintenant travailleurs, syndicalistes, médecins, techniciens, militants d'associations... favorisent la prise en compte de la demande sociale, permettent une meilleure adaptation de la recherche à la société et à ses besoins.

Annie COSSIN

Note.  
\*Interview à Libération du 17 janvier 1982.

**S**ALUÉ avec enthousiasme dans de nombreux secteurs portant un intérêt particulier aux problèmes de la jeunesse, le rapport de Bertrand Schwartz a surtout frappé par l'état d'esprit novateur avec lequel il abordait les problèmes de la jeunesse.

#### UNE DEMARCHE NOUVELLE

Le souci de dépasser les catégories traditionnelles et d'envisager la jeunesse dans son ensemble, en tant qu'entité spécifique, l'attention accordée aux valeurs nouvelles plus fortement ressenties chez les jeunes et la prise en compte systématique de leurs aspirations sont les traits essentiels de cette démarche novatrice effectuée à la demande du Premier ministre.

du langage politique traditionnel ».

C'est en 1974 que la crise économique révèle brutalement « le problème de l'insertion des jeunes » dans toute sa gravité : « Les jeunes sont les premiers touchés par l'arrêt de la croissance et la montée du chômage, la dimension structurelle du problème de l'insertion des jeunes apparaît : inadéquation entre la formation, la qualification (ou son absence) et les exigences du marché de l'emploi. Inadéquation aussi entre les aspirations des jeunes et l'état de la société, qui ne les prend pas en compte ». Les adultes réagissent alors souvent en rendant « les jeunes responsables de leur non-insertion » alors que « la marginalisation dont ils sont l'objet est presque aussi normale que leur insertion.

que « ça change », il convient d'inventer de nouvelles modalités d'insertion dans une société qui n'est pas fixe et immuable, mais au contraire en voie de bouleversement et de restructuration ».

Il est ainsi proposé de nourrir la société des remises en cause et des capacités créatrices des jeunes en étant à leur écoute, mais aussi en leur donnant les moyens de leur autonomie, qui est envisagée aussi comme un moyen de les « responsabiliser ».

#### QUI SONT LES JEUNES ?

Les principes qui président à cette insertion sociale et professionnelle des jeunes, ainsi qu'à l'ensemble des mesures que propose le rapport, sont ainsi définis :

« ils mettent en cause notre culture, ils en veulent une moins élitiste et moins sophistiquée », « ils remettent en question les modèles familiaux ».

#### GARANTIR UNE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE AUX 16-18 ANS

Le rapport définit trois axes d'action :

— « garantir une qualification professionnelle et sociale pour tous les jeunes de 16 à 18 ans » ;

— « favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 18 à 21 ans » ;

— « associer les jeunes à la vie de la cité ».

Pour rendre compte précisément de l'esprit du rapport et de l'effort qui a été fait pour élaborer un dispositif relativement complet de mesures concrètes, il convient d'examiner de manière détaillée quelques-uns des domaines traités par le rapport. L'ensemble de propositions concernant la qualification des 16-18 ans apporte un éclairage nouveau sur le débat qui s'était ouvert à l'occasion de la mise en place des stages en entreprise par feu M. Beullac.

favorisées (beaucoup d'entre eux sont des jeunes immigrés de la seconde génération) n'ont pas achevé une formation générale ou complète, ayant quitté l'école au cours de cette formation ou après les classes de CPPN ou de CPA. Ils ont en général « subi leur orientation qui a été vécue par eux et par la famille comme un échec, voire comme une condamnation sociale ». Ce sont eux qui se présentent avec le handicap le plus lourd sur le marché du travail, où ils alternent travail temporaire, intérim et chômage. Face à cette situation, le « statut de l'apprenti » est à leurs yeux « valorisant, perçu comme une seconde chance d'autant qu'il permet de gagner un salaire même modeste et de vivre avec des adultes ».

La dimension sociale de la formation doit encourager le développement de valeurs telles que la pratique de groupe, la créativité, la participation au développement de l'ensemble de la société, il ne s'agit pas d'un « apprentissage des normes dominantes », mais au contraire d'une « approche critique de la vie sociale et économique », d'« acquisition de l'autonomie ».

# LE RAPPORT SCHWARTZ : AU PLUS PRES DES JEUNES

Pour construire son rapport, Bertrand Schwartz a procédé à une large consultation après s'être entouré de nombreux spécialistes; il a également bénéficié de très nombreuses contributions (plus de 400) de groupes de réflexion qui se sont formés spontanément.

#### LES ORIGINES DE LA NON-INSERTION DE LA JEUNESSE

Le rapport s'attache d'abord à rendre compte de la situation réelle des jeunes, statistiques à l'appui (cf. encart). Il tente de fournir ensuite une explication à la dégradation de la situation de la jeunesse. Jusque dans les années 70, « l'industrialisation et l'urbanisation de notre pays laissent aux jeunes l'espoir d'une insertion professionnelle... de se promouvoir... de faire tant soit peu coïncider leur insertion réelle avec leurs aspirations... Une politique d'équipements collectifs (MJC, FJT, m<sup>2</sup> sociaux...) et d'animation tendait à accompagner l'insertion par le travail ».

Cependant éclate le mouvement de mai 68, dont les causes n'ont pas été suffisamment perçues et analysées selon Bertrand Schwartz. L'une de ces causes serait le plan de stabilisation de 1963, en particulier sur l'emploi des jeunes : « Les problèmes et les aspirations à de nouveaux modes de vie qui s'y sont alors manifestés, n'ont pas trouvé de traduction politique ni administrative. Sans doute se situaient-ils sur un autre terrain que celui

des jeunes sont ainsi relégués dans une situation de passivité et de désespérance ».

#### LA REMISE EN JEU ECONOMIQUE ET SOCIALE DES JEUNES

Ce constat effectué, le rapport Schwartz propose comme objectif « la remise en jeu économique et sociale des jeunes ». Cette insertion de la jeunesse dans la société passe par la qualification professionnelle des jeunes.

S'inscrivant dans la politique de relance économique du gouvernement et la mise en place d'un nouveau modèle de développement, estimant que la société qui se construit au travers de la crise actuelle sera technologique et s'insérera dans une nouvelle forme de division mondiale du travail, le rapport Schwartz considère qu'une nouvelle forme de culture tant dans le champ de la production que dans celui des pratiques quotidiennes, de nouvelles formes de qualifications technologiques se trouvent ainsi exigées. Il s'agit de promouvoir une qualification nouvelle de portée sociale et professionnelle pour l'ensemble des jeunes, comme accès à cette culture nouvelle.

Au passage, le terme d'« insertion » est rendu plus explicite : « Nous nous sommes interdit d'interpréter le terme d'insertion comme pression que les adultes exerceraient sur les jeunes pour les conformer à des normes prédéterminées... Pour

nis : « associer les jeunes à toutes les décisions qui concernent la société », et prendre à contre-pied la « passivité » forcée des jeunes, jusqu'à maintenant dominante et encourager les adultes à modifier leurs attitudes, « définir une démarche plutôt qu'une suite de dispositions immuables », « agir sur la société dans son ensemble » et dans « le sens des priorités décidées par le gouvernement », « rechercher cohérence et globalité », sachant toutefois que Bertrand Schwartz a imposé des limites à son champ d'investigation : en amont l'école, en aval l'emploi, tous deux susceptibles de transformations en profondeur mais qui n'étaient pas l'objet du rapport.

Avant d'examiner les mesures élaborées, le rapport s'attache à décrire rapidement les valeurs nouvelles essentielles auxquelles sont attachés selon lui les jeunes et auxquelles il sera fait constamment référence par la suite.

D'emblée, il est précisé que le terme de jeunesse « est un pseudo-concept » qui suppose une homogénéité qui ne correspond à rien de réel. Cependant, le rapport considère que les problèmes des jeunes présentent une certaine unité. La crise atténuée, pour partie, les différences entre classes sociales, « ils apparaissent comme indistinctement porteurs de nouveaux modes de vie », ils ont un langage propre, ils ont des réactions semblables. On peut y lire « l'avènement de nouvelles valeurs » : les jeunes « ne refusent pas



#### UNE PRISE EN COMPTE REELLE DES DIFFICULTES ET DES ASPIRATIONS DE CES JEUNES

Les mesures sont assez étroitement adaptées au type de jeunes concernés et à leur état d'esprit vis-à-vis de la scolarité et de leur avenir professionnel. Cette tranche d'âge — les 16-18 ans — se trouve, explique justement le rapport, dans une période particulière de préparation à la vie où ils sont à la fois trop âgés pour l'école et pas assez pour l'entreprise. Leur statut est mal défini : ils ne sont pas majeurs évidemment, mais, sortis de l'école, ils n'ont pas fait leur service militaire. Ils ont donc peu de chances de trouver un travail. Comme ils sont souvent « marqués par les signes de l'adolescence », il convient de respecter leur propre rythme de développement. Ces jeunes qui font partie des catégories les plus dé-

#### POUR L'ALTERNANCE

Le rapport se prononce pour l'alternance pédagogique. Ayant pris soin de réclamer l'abrogation de la loi précédente sur les formations alternées, il s'attache à décrire une conception différente de l'alternance. Celle-ci est envisagée comme un moyen de lutter contre les inégalités dans la mesure où elle permet aux jeunes les plus défavorisés, exclus de l'école parce qu'ils ont souvent mal supporté « les apprentissages formels et les approches trop théoriques », de trouver une motivation à se former dans le fait même de passer de l'école à l'entreprise. Le rapport souligne que c'est bien le projet éducatif qui est déterminant en l'affaire et qu'il faut particulièrement veiller à la cohérence des périodes de formation et des séquences en entreprise : « L'école prépare les périodes de travail et en exploite

les acquis et enseignements ». L'alternance est conçue enfin comme un facteur important d'insertion professionnelle puisque le jeune s'y familiarise avec différentes situations, différents modes de travail, il y découvre diverses formes d'organisation du travail et apprend à côtoyer des travailleurs. Un certain nombre de conditions sont énoncées pour la mise en place de la formation alternée : rémunération et contrôle social des jeunes, la participation des parties concernées demande aux employeurs de fournir un encadrement qualifié aux jeunes stagiaires, aux travailleurs et aux organisations syndicales de les accompagner dans leur expérience, eux formateurs d'adapter leurs pratiques pédagogiques. Les objectifs, la durée, le rythme et la fréquence des stages doivent être adaptés à chaque jeune et à la qualification recherchée.

#### UN SYSTEME DECAPITALISATION DES ACQUIS :

S'élevant contre le « tout ou rien » qui est « un frein à la motivation d'apprendre », le rapport suggère la création d'un système d'unités capitalisables qui favorisent des cheminements individualisés et la conservation d'acquis même partiels. Ce système devrait déboucher sur 35 CAP et plusieurs BEP que le rapport propose d'étendre à de nouvelles qualifications professionnelles et sociales, tenant compte tant des acquis scolaires que des acquis expérimentaux ; par exemple les jeunes d'origine étrangère pourraient choisir des unités dans leur langue d'origine, à la place de certaines unités de français, la connaissance particulière de spécificités locales ou régionales pourraient compléter ou remplacer certaines unités. « Tout ce que » le jeune « sait et sait faire doit donner lieu à validation » et lui permettre de savoir où il en est. Cette validation doit s'intégrer au cadre d'une procédure publique officielle et donner lieu à reconnaissance dans un système national de diplômes renouvelé puisqu'il s'agit de donner aux jeunes « des motivations nouvelles pour aller jusqu'au diplôme ».

#### LE CONTRAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

Bertrand Schwartz propose ensuite un plan d'urgence qui s'adresse aux jeunes exclus de l'école et du travail. Ceux-ci sont invités à négocier « un contrat de qualification professionnelle et sociale de base » dans le cadre d'une « démarche d'orientation concertée et permanente » qui

construite avec eux, très progressivement « une stratégie de formation qualifiante » selon ses centres d'intérêt, ses aspirations et aussi selon les possibilités d'offre de formation et d'accueil. Ce contrat devra être élaboré et signé par le jeune, ses parents et la mission locale, en attendant une loi qui définira clairement le statut de ces jeunes, ils recevront le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ce contrat devra préciser : les relations entre le jeune et l'organisme de formation d'une part et l'entreprise d'autre part, les conditions de validation des acquis, la durée du contrat (la possibilité étant réservée aux jeunes qui ne se sont pas encore déterminés sur leur avenir professionnel de suivre plusieurs stages plus courts), les conditions de rémunération (minimum de 10 % fourni par l'Etat, et rémunération par l'entreprise; augmentation semestrielle de 15 %, 25 %, 35 % 45 % du SMIC) et modalités de contrôle de la formation et des conditions de travail (les instances de représentation des travailleurs dans l'entreprise assurent le suivi du jeune).



Avec l'objectif d'« associer les jeunes à la vie de la cité et de créer un nouveau cadre de vie », le rapport examine une série de propositions concernant l'habitat et le cadre de vie, le temps libre, la santé, les médias et la Justice ayant volontairement choisi de laisser de côté les problèmes de la famille, de la vie politique et de la consommation parce qu'ils soulèvent des problèmes de fond réclamant un débat collectif.

#### LE LOGEMENT : DES PROPOSITIONS AUDACIEUSES

Soulignant l'importance du logement comme « facteur d'autonomie et d'insertion » pour les jeunes, le rapport prend soin de décrire les aspirations des jeunes

en ce domaine : l'indépendance qui ne signifie pas la rupture avec les adultes, mais au contraire le maintien de relations choisies avec eux, la proximité du lieu d'habitation des centres de vie et de loisirs, le besoin de convivialité et de mobilité.

Après avoir constaté les difficultés énormes qui sont opposées à la volonté des jeunes de réaliser leur autonomie par l'acquisition d'un logement individuel (caution, etc.) et l'insuffisance flagrante du volume d'appartements de type F 1 et après avoir décrit l'intolérance réciproque entre jeunes et adultes due à un habitat dont la conception n'est absolument pas infléchie par les besoins spécifiques des jeunes. Le rapport propose des dispositions immédiates : création d'une « mutuelle logement », de crédits-caution, le blocage de 20 % des logements HLM pour les jeunes isolés, la mise à disposition de grands appartements communautaires, la création d'un réseau d'hébergement, l'arrêt de la construction de FJT au profit de « mini-foyers », la rénovation et l'actualisation des auberges de jeunesse.

Fidèle à l'idée que les jeunes sont porteurs de changements qui doivent influencer la société, Bertrand Schwartz trace quelques perspectives par l'urbanisme à venir : garantir les conditions d'indépendance des jeunes dans le budget familial (appartements à double entrée, pièces insonorisées, chambres indépendantes dans l'immeuble des parents, lieux de réception), associer les jeunes à des actions de réaménagement et de réhabilitations d'immeubles, soutenir des initiatives d'habitat communautaire avec la restructuration de l'espace nécessaire (grandes cuisines, espace collectif de loisirs, etc.).

Pour veiller à la mise en place de ces propositions, des commissions jeunes des commissions de logement municipales devraient travailler en étroite relation avec les missions locales.

En ce qui concerne le cadre de vie, le rapport explique le besoin de convivialité et d'expérimentation collective des jeunes qui doit pouvoir se réaliser dans une combinaison d'espaces appropriables par eux. Dénonçant la situation des jeunes les plus défavorisés qui ne pouvant utiliser l'espace familial se voient condamnés aux cours d'immeubles ou aux caves, tirant un bilan d'échec des équipements collectifs tels que maisons de quartier, MJC, accaparés par les adultes, dont les activités font appel à des cadres culturels qui sont étrangers aux jeunes de quartiers populaires et pour qui « ces lieux sont ceux des autres, comme l'école est celle des autres », le rapport propose de mettre à la disposition des jeunes des lieux diversifiés qu'ils aménagent et gèrent eux-mêmes et qui soient des lieux de rencontres et d'action (le rapport rappelle judicieusement que les cinq cents salles de cinéma dont la fermeture est prévue pourraient susciter bien des vocations). Ces « micro-lieux » dont des associations seront propriétaires, amis dont les pouvoirs seront délégués aux

jeunes pourront devenir des lieux où les jeunes pourront poser leurs problèmes, auprès d'adultes qu'ils inviteront, et être orientés vers des spécialistes. Ces « micro-lieux » ne doivent donner lieu « ni à un abandon total des jeunes, ni à un encadrement social abusif ».

#### UNE APPLICATION BIEN TIMIDE

Même s'il ne décrit pas tout ce qui pourrait être fait dans ce domaine, le rapport Schwartz constitue donc une approche de la jeunesse et un ensemble de mesures tout à fait positif en lui-même et dont on ne peut que souhaiter l'application pleine et entière. On peut penser en outre qu'il a de grandes chances dans sa globalité de susciter l'enthousiasme parmi les jeunes, après qu'il eut nourri beaucoup d'espoirs parmi tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse, pour peu qu'ils soient associés à l'élaboration de son application.

Cette dernière ne va d'ailleurs pas sans problème. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le gouvernement ne semble pas enthousiasmé par ce rapport, en tout cas il est loin de se précipiter dans son application, qui s'effectue sur un rythme de croisière, voire de cabotage, qui risque de retirer au rapport Schwartz non seulement toute sa cohérence, mais aussi toute son efficacité à long terme. La première tranche d'application du rapport qui concerne la qualification et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans est assez navrante de ce point de vue. Bien sûr, on y trouve du positif : augmentation de la capacité d'accueil des LEP de 15 000 places, revalorisation des bourses, un dispositif de stages adaptés aux différents types de situations, une amélioration et un renforcement du contrôle de l'apprentissage et des premières mesures de mise en place de centres locaux et de missions locales. Cependant, on cherchera vainement des précisions sur le contenu des stages, des garanties sur la cohérence de la formation alternée et sur la revalorisation de la formation générale des apprentis, mais aucune trace par exemple du système de validation des acquis par unités capitalisables tout à fait pertinent que proposait le rapport. Bref, rien sur le long terme. Souhaitons que ce ne soit que partie remise. Certes, Bertrand Schwartz avait pris ses précautions : « Nous avons pris le parti de proposer de nombreuses mesures sans nous censurer et sachant pertinemment que certaines pouvaient même être contestables. Nous avons pris ce parti pour stimuler l'imagination — car bien d'autres mesures sont concevables — et pour induire une réflexion globale. Mais des mesures conjoncturelles ne suffisent pas et l'on a d'ailleurs reproché — à juste titre — au précédent pouvoir de s'être limité à du replâtrage. C'est pourquoi nous avons systématiquement proposé des mesures structurelles, en les accompagnant de propositions immédiates qui en respectent la

globalité ».

Il ajoutait toutefois : « De nombreuses propositions peuvent être d'application et d'effet immédiats. Elles n'exigent, pour l'essentiel, que des modifications de type réglementaire ou conventionnel, et éventuellement, la mobilisation de moyens financiers spécifiques. D'autres, à l'inverse, appellent des changements plus importants et nécessitent des modifications dans le domaine législatif ou au niveau des comportements sociaux. Nous sommes toutefois convaincu que, dès 1982, beaucoup d'entre elles peuvent faire l'objet d'un début de mise en œuvre ».

Il adressait enfin un avertissement dont il faut espérer qu'il sera pris en considération : « L'originalité de la mission qui nous a été confiée vient de l'exigence qui nous était posée de ne plus réfléchir à des mesures sectorielles, mais de tenter d'établir une articulation entre tout ce qui constitue le monde dans lequel vivent, apprennent et travaillent les jeunes, en cherchant à sortir des juxtapositions, des sectorisations, des cloisonnements. Ainsi considérons-nous comme grave et dangereux le risque qu'on encourrait à ne prendre en considération que les mesures touchant à la formation et à l'emploi parce qu'elles apparaîtraient suffisantes pour régler les problèmes les plus visibles ».

#### DES ARGUMENTS POUR PRENDRE L'INITIATIVE

Le rapport Schwartz fait cependant des propositions suffisamment précises et suggère des modalités d'application, telles que beaucoup pourraient y trouver, forts de leur connaissance de la jeunesse et de leurs liens avec des groupes de jeunes, des arguments, des justifications et des points de repère pour mener des expériences qui réalisent ce qui ne sera pas entrepris par le haut. D'autant plus que le fait qu'à maintes reprises Bertrand Schwartz inscrive pleinement les propositions de son rapport dans la politique d'ensemble du gouvernement, et qu'il affirme que les succès de ce dernier dans la relance économique garantiront la mise en œuvre des transformations suggérées, soulève pour le moins quelques interrogations.

Le souci d'animer l'ensemble du dispositif au plus près des jeunes, et les moyens décrits tels que la mise en place des « micro-lieux » et des « missions locales », la volonté d'associer directement les jeunes, de subventionner de préférence directement les groupes de jeunes pour la réalisation de leurs projets, plutôt que les institutions, la volonté réitérée de s'ouvrir au bénévolat et de s'appuyer sur le réseau associatif, l'exigence faite aux missions locales de toujours rester en contact avec des groupes de jeunes, l'insistance à préserver la plus grande autonomie et la plus grande souplesse aux missions locales et au fonds d'intervention jeunesse, peuvent devenir autant d'encouragements à prendre l'initiative.

Pascal REAL

Directeur de publication : R. Rodriguez  
Commission paritaire : n° 62 712  
Imprimerie IPCC (Paris)  
Pour toute correspondance  
écrire à :  
Pour Le Socialisme  
c/o Front Rouge  
BP 68 75019 Paris  
Compte bancaire : BNP 271 - 659 - 66

# UN CONGRÈS UNIFIÉ POUR LA RELANCE DU MOUVEMENT SOCIAL

Le 6<sup>e</sup> Congrès de l'Union Régionale Rhône-Alpes CFDT s'est tenu à Valence les 14 et 15 janvier.

L'UR Rhône-Alpes et l'équipe qui l'anime sont perçues comme un secteur actif, critique par rapport à la confédération tout en prenant en compte la réalité d'un syndicalisme confronté à une situation de crise. C'est une région qui cherche à fabriquer un syndicalisme de masse tout en poursuivant avec une certaine autonomie, une réflexion sur la rupture avec le capitalisme.

Il était donc particulièrement intéressant de suivre ce congrès pour mesurer le point de vue des syndicalistes de cette région sur les changements intervenus depuis le 10 mai.

Le rapport d'activité est voté à 86,36 % avec 2,77 contre et 10,87 % d'abstentions, 89 % pour la charte de fonctionnement, 81,58 % pour la Résolution. L'équipe proposée au Conseil Régional est élue sans problème.

Les interventions des responsables de la région et des délégués vont sensiblement dans le même sens : volonté d'un syndicalisme offensif, s'articulant aux réalités, volonté de se saisir de la victoire de la gauche pour permettre aux travailleurs d'avancer vers un rapport de force favorable à des changements réels de la société, critiques assez dures de la tiédeur du gouvernement actuel, critiques des ambiguïtés de la politique confédérale.

Critiques mais volonté de faire de l'UR une force de réflexion et de proposition constructive dans la coopération et dans le processus de transformation de la société.

Des oppositions se devinent au hasard de quelques discussions de couloirs mais n'apparaissent pas franchement à la tribune.

Les syndicats des métaux souvent plus favorables à la confédération interviennent très peu et semblent eux-mêmes traversés par les mêmes interrogations que la région.

Quant à une critique sur la gauche de l'UR autour d'une surenchère verbale, elle apparaît peu et de façon bien émoluée.

Des syndicalistes du SGEN du Rhône trouvent certaines critiques à la confédération trop rapides et partageront souvent leurs mandats entre les pour et les abstentions.

Cette manifestation d'unité autour de la région semble être due à la construction d'un point de vue commun des équipes au sein du conseil et du bureau de l'UR.

Dans la CFDT, les fédérations professionnelles ont souvent tendance à court-circuiter ou à négliger l'interprofessionnel. Elles semblent ici au contraire voir leur unions professionnelles régionales progressivement unifiées au sein de la Région interprofessionnelle. C'est le cas particulièrement pour la chimie en opposition avec sa fédération.

Cette unité semble également être rendue possible par les évolutions politiques de différents courants de syndicalistes et par la situation actuelle.

On joue le jeu face aux transformations promises par la PS. On se saisit des portes entrouvertes pour que les syndicalistes et les travailleurs gagnent des moyens nouveaux dans la lutte anti-capitaliste, mais on reste vigilants et sans trop d'illusions. A ce stade, beaucoup de syndicalistes peuvent se retrouver sur des positions proches.

D'autre part, de vieux clivages politiques d'avant 78 se sont estompés. De nombreux syndicalistes avaient adhéré au PS en 1974. Des divergences importantes se manifestaient dans le syndicat à partir des contradictions internes au PS. Des affrontements très vifs ont aussi eu lieu entre partisans d'une transformation de la société, comptant avant tout sur l'émergence de solutions politiques à partir d'un fort mouvement social et partisans de solutions politiques à partir du programme commun.

La retombée depuis plusieurs années du mouvement social, l'enterrement du programme commun, l'expérience faite par de nombreux syndicalistes de la région, à l'intérieur même du PS, tout cela a entraîné une évolution politique des uns et des autres et permet aujourd'hui une réflexion commune plus sérieuse, sans a priori, avec une volonté de trouver une voie de rupture avec le capitalisme.

Il s'avérera sans doute nécessaire de pousser plus loin cette réflexion en même temps que la confrontation entre les syndicalistes de la CFDT et le gouvernement de gauche fait apparaître les limites d'une convergence actuelle qui paraît déjà assez relative.

## Les syndicalistes de la région et le gouvernement de gauche

Après 78, la région s'est attachée à réadapter le syndicalisme à la situation nouvelle caractérisée par la crise, la division des travailleurs,

la division syndicale, l'éloignement des solutions politiques espérées et la conscience de leur inadaptation. La victoire de Mitterrand le 10 mai constitue une certaine surprise. C'est sans la poussée du mouvement social que la gauche arrive au pouvoir. Cela n'est pas sans poser de problèmes à l'Union Régionale méfiante devant le changement venu d'en haut.

L'UR prend acte que les travailleurs ont choisi la voie politique, notamment par l'intermédiaire du PS pour régler en partie leurs problèmes les plus urgents. Le changement politique n'est pas minimisé, mais il est vu comme la possibilité de construire un nouveau rapport de forces entre les travailleurs et le patronat. Les conditions d'arrivée au pouvoir de la gauche font que les transformations socialistes ne sont pas en œuvre aujourd'hui. Nous ne sommes pas dans une phase de transition au socialisme, mais il existe malgré tout une dynamique politique de la victoire de la gauche.

La victoire s'est faite par l'alliance de classe entre les travailleurs et les couches nouvelles de salariés, mais dans cette alliance le PS est avant tout l'instrument politique des couches moyennes salariées et la classe ouvrière n'est là qu'un appui dans un processus qui risque de lui échapper par l'instauration d'une social-démocratie à la française ou d'une sociale-technocratie.

Les technocrates détiennent la réalité du pouvoir politique et se trouvent gestionnaires de l'appareil d'Etat. Il s'agit donc pour la CFDT, dans un premier temps, d'équilibrer, dans le cadre de l'alliance actuelle, le pouvoir politique qu'ils détiennent en développant une mobilisation active et participative des travailleurs par l'obtention de droits nouveaux dans et hors de l'entreprise, ce qui devrait à terme permettre de poser la question de la rupture avec le capitalisme pour entrer dans une phase de transition au socialisme autogestionnaire.

Le parti socialiste est présenté comme un instrument qui peut ouvrir la voie vers le changement, mais dès qu'il s'agit de penser en terme de passage au socialisme, de vives interrogations se font jour.

## Le 10 mai ça devait changer

Les interrogations et les prises de position des délégués à partir de leur propre pratique depuis le 10 mai vont dans le même sens que celles des responsables régionaux.

Les réformes sur le plan culturel sont jugées positives, ainsi que l'abrogation de la loi Sécurité et liberté, l'abrogation de la peine de mort, le changement d'attitude sur

le problème de l'immigration, mais le reste est jugé sévèrement. La critique se porte souvent sur la politique énergétique, d'autant plus que la région Rhône-Alpes est fortement concernée par l'implantation de nombreuses centrales nucléaires et par superphénix. Les droits nouveaux et les compromis du gouvernement avec le patronat est loin de satisfaire les syndicalistes.

Les syndicalistes rapportent également que les travailleurs jugeront largement le gouvernement sur l'emploi et le pouvoir d'achat, et là même s'il est encore tôt, le bilan n'est pas présenté de façon très positive.

Un responsable de la chimie de Grenoble analyse ainsi la situation. « Le 10 mai, ça devait changer, on assiste à la délégation de pouvoir. A part quelques points positifs, le reste est franchement négatif.

Le nucléaire de gauche ressemble à deux ou trois centrales près au nucléaire de droite. Les prises de position du PS dans l'opposition se sont atomisées en arrivant au pouvoir. Le patronat empêche les aides publiques et refuse de prendre les moyens de réduire le chômage.

Le gouvernement refuse de changer les responsables dans les entreprises nationalisées.

Le rapport Auroux est très insuffisant. On réduit les comités d'entreprises dans les entreprises de moins de 50 salariés, on baisse les quotas d'heures de CHS, pour ne pas gêner les petits patrons.

On ne touche pas à ce qui pourrait faire vaciller le pouvoir patronal. Ceux qui aujourd'hui gèrent à gauche n'ont aucune pratique syndicale et de terrain.

Ce que l'on a pas, il faudra l'arracher par l'action, les lois ne suffisent pas, il faut bousculer le gouvernement par l'action ».

Une déléguée de l'EDF de Lyon : « On pensait pouvoir infléchir la politique énergétique, aller vers un nouveau type de développement, où en sommes-nous ?

...Le pouvoir est tenté par une gestion plus sociale du capitalisme. Nous devons nous inscrire dans la dynamique du changement, mais rester nous-mêmes ».

Le syndicat santé-sociaux de Lyon ajoute : « Beaucoup de choses ne changent pas dans la vie quotidienne... On attend autre chose du gouvernement de gauche. Quel autre projet de société ? Le PS n'a pas d'autre projet à proposer, à la CFDT d'en trouver un ».

Pour un responsable régional cheminot : « Le 10 mai a rompu le mur gouvernement-patronat, mais l'arrivée de la gauche s'est faite dans une situation difficile, sans mobilisation populaire. Cela aboutit à la délégation de pouvoir à une politique au sommet.

Dès qu'il s'agit de s'attaquer aux

structures capitalistes, il y a des blocages. Il y a résistance à un changement réel de société. A la SNCF il y a un changement de directeur, mais refus de s'attaquer aux grands problèmes. S'il n'y a pas de luttes, si nous ne bousculons pas les résistances, il n'y aura pas de changement même avec un gouvernement de gauche ».

Les vieilles réponses aux problèmes d'aujourd'hui ne semblent pas convaincre ce délégué de la recherche de Grenoble : « Au colloque de la recherche organisé par le ministère, on nous propose de sortir de la crise par l'innovation technologique ; ce n'est pas évident de sortir du chômage par là, la crise n'est pas seulement économique ».

A propos de la décentralisation, un délégué d'un syndicat de communaux ajoute : « Cela ne doit pas être un renforcement des pouvoirs des notables locaux. Ils veulent rester les maîtres chez eux. Le moteur de leur politique, c'est les conflits entre eux. Les comités locaux pour l'emploi par exemple, chacun veut avoir son comité à lui, alors que les problèmes se posent au niveau des bassins d'emploi.

La décentralisation doit devenir un outil aux mains des travailleurs ».

Plusieurs délégués interviennent sur cette question des comités locaux pour l'emploi.

Un responsable de l'UD Drôme-Ardèche.

« On se heurte à la conception des élus de comités par circonscription électorale ; le PCF crée des comités pour préparer les municipales de 83. On se heurte aux structures inefficaces de comités départementaux sous la tutelle du préfet ».

Un responsable de l'UD du Rhône : « Comment infléchir la politique de l'emploi de Berliet par un comité municipal à Vénissieux, ou celle de Rhône-Poulenc par celui de St-Fons ».

Un responsable de l'UD de la Loire : « Les comités doivent avoir des moyens de vie autonomes, sans être obligés de mendier et donc de dépendre, soit de l'administration, soit de la municipalité. Des droits nouveaux doivent être obtenus pour une participation active des travailleurs dans ces comités ».

Beaucoup d'intervenants insistent sur le fait que le changement est conditionné par la reprise du mouvement social, car les résistances sont trop fortes et la volonté du pouvoir trop faible.

## La société de demain doit s'inscrire dans les luttes d'aujourd'hui

Si les syndicalistes de la région affirment nettement que le socialisme autogestionnaire n'est pas actuellement en cours de réalisa-

tion, ils entendent s'inscrire franchement dans le processus de changement et obtenir des positions nouvelles pour améliorer le rapport de force en faveur des travailleurs.

Si les comités locaux pour l'emploi sont souvent des structures peu adaptées à leur objectif, il faut se battre pour les transformer, exiger la constitution de comités par bassins d'emplois, obtenir des moyens de fonctionnement autonomes, imposer une représentation réellement tripartite.

Pour plusieurs délégués, en particulier venant de l'Ouest de la région et de la Chimie, les syndicalistes ne doivent pas se désintéresser du contrôle des investissements, car leurs choix pèsent très lourd dans l'équilibre industriel d'une région ou dans sa désertification.

Les syndicalistes de Rhône-Alpes entendent gagner du terrain face au pouvoir patronal. Si le rapport Auroux est jugé insuffisant, des propositions s'élaborent dans divers domaines.

Une déléguée de l'EDF explique les propositions pour s'attaquer à la structure administrative centralisée et hiérarchisée à l'extrême, d'une entreprise déjà nationalisée. Elle précise nettement par ailleurs que le syndicat ne doit pas s'impliquer dans la gestion de l'entreprise. Ce point de vue sera réaffirmé de nombreuses fois dans le congrès. « Il ne faut pas se laisser tenter par un pouvoir gestionnaire qui ne nous appartient pas » précisera un délégué.

A propos des droits nouveaux des travailleurs, le délégué du syndicat Travail-Emploi de la zone demande que « ceux qui jusque là ont eu le moins la possibilité de s'exprimer soient les mieux servis ».

Le problème de droits syndicaux nouveaux est également abordé, ainsi que l'égalité des droits syndicaux dans le privé et le public et la reconnaissance du syndicalisme interprofessionnel, la mise en place pour les petites entreprises d'un syndicalisme de site permettant une intervention syndicale commune à différentes petites entreprises. Une volonté de transformer la vie de tous les jours des travailleurs s'exprime également dans différents domaines : école, santé, culture, transports...

Les contradictions entre travailleurs du secteur public et les travailleurs usagers de ces services ont été abordés. Plusieurs délégués des banques, PTT, ont annoncé qu'ils sont prêts à discuter de ces problèmes et entre autres de celui de l'ouverture des services à des horaires plus favorables aux travailleurs, en même temps qu'ils en tirent des conclusions revendicatives pour la création de nouveaux emplois.

Le SGEN du Rhône, s'appuyant sur une pratique assez riche, propose d'élaborer un contre-plan à la politique d'éducation pour transformer l'enseignement et comme base offensive de renouvellement du syndicalisme enseignant. La notion de contre-plan a toutefois paru ambiguë au congrès.

## Vives critiques à la direction confédérale

Dès les premières interventions, un délégué regrette l'absence du représentant de la confédération, celui-ci arrivera tardivement, les congressistes avaient en effet des critiques à lui faire entendre.

Plusieurs questions reviennent très souvent et dans des secteurs très divers.

La baisse des revendications depuis le 10 mai est jugée inquiétante. Un délégué des PTT de la Drôme cerne le problème ainsi : « Nous ne voulons pas faire échouer le gouvernement, mais il ne faut pas minimiser les revendications. Les travailleurs se retourneraient contre ceux qui les ont déçus ou trompés. Il faut mobiliser contre les insuffisances du gouvernement, mais pour cela il ne faut pas les avoir cautionnées. »

Le plus contesté est l'accord du 17 juillet. La direction confédérale est accusée de ne pas avoir tenu compte des résultats de la consultation dans les syndicats. Le patronat s'est saisi de cet accord pour bloquer dans les branches les possibilités d'accords plus favorables aux travailleurs, la direction est accusée de négliger l'action de masse. Les critiques sont faites aussi bien dans des secteurs publics que dans le privé, en particulier la chimie et le bâtiment.

La réponse de Robert Bonnot de la Commission Exécutive confédérale suscitera quelques remous dans la salle, lorsqu'il explique que cette consultation s'étant faite dans de mauvaises conditions, elle n'avait guère de valeur.

Sur le fond, il répond que cet accord permet de crever le mur des 40 heures. Il ne faut pas regarder seulement les intérêts de ceux qui ont des horaires aujourd'hui moins importants, mais aussi les autres. L'idée de solidarité entre les travailleurs n'est pas encore évidente. D'autre part la mobilisation n'était pas à la hauteur de la situation pour obtenir plus.

Plusieurs délégués ont montré que si l'action n'est effectivement pas à la hauteur, elle commence à être menée. Dans plusieurs entreprises, des emplois ont été créés à la suite d'interventions des travailleurs, dans les PTT notamment, alors que les 39 heures ne dégagent généralement que très peu d'emplois.

Il est vrai que ce problème des 35 heures n'est pas simple. Plusieurs délégués sont intervenus pour montrer que souvent là où les salaires sont faibles, chez les cheminots, dans le bâtiment, là où le syndicalisme est peu influent, le mot d'ordre des 35 heures se heurte à des difficultés, notamment la crainte que la réduction des horaires n'entraîne celle des revenus. La tac-

tique syndicale doit tenir compte de ce qu'elle a à lever des obstacles.

Un débat s'est déroulé sur l'indemnisation de la réduction des horaires. La région propose de se mobiliser pour une indemnisation totale jusqu'à un seuil de deux fois le SMIC revendiqué à 3 800 francs. Au-delà, la non-indemnisation ne doit pas profiter aux patrons mais être versée au profit de la création de nouveaux emplois.

La région Rhône-Alpes portera ce débat au sein du Conseil et du Bureau national.

Les paroles d'Edmond Maire contre les nantis de la fonction publique qui pensent plus à leurs avantages qu'à la condition de l'ensemble des travailleurs n'ont visiblement pas été appréciées dans la région. De nombreux intervenants se sont attachés à montrer que la plupart des travailleurs de la fonction publique ne sont pas des nantis.

Autre critique largement partagée, le fonctionnement de la CFDT au niveau national.

La direction est accusée de centralisme excessif, d'être en décalage avec ce que pensent les syndicats. De nombreuses interventions dont celle des responsables régionaux demandent le renforcement du fédéralisme.

Un délégué de la chimie dira qu'il y a un fossé entre les parisiens qui négocient et les syndicats qui se battent, un autre prévient que si cela continue ainsi, l'organisation va vers une crise grave.

Un intervenant attend de Pierre Héritier qu'il soit porteur des conceptions de la région au sein de la future CE confédérale.

Critique vives, il aurait tout de même été intéressant pour le débat, de pouvoir entendre les réponses d'Edmond Maire dans ce Congrès, même si les syndicalistes de la région n'aiment pas beaucoup la personnalisation de la CFDT à travers ses seuls responsables parisiens.

## La situation internationale préoccupe les syndicalistes de la région

La Pologne a bien sûr été largement présente dans ce Congrès. Andrzej Wolowski, membre de la coordination de Solidarnosc en France est intervenu et a suivi le Congrès, appelant à ne surtout pas relâcher les efforts de soutien au peuple polonais.

Une délégation unitaire italienne de la CGIL-CISL-UIL du Piémont et de la Lombardie, régions qui ont des contacts suivis avec la CFDT Rhône-Alpes, est également intervenue. La Pologne, mais aussi la Turquie a été évoquée. Plusieurs interventions ont souligné les dangers de guerre et la nécessité pour la CFDT de s'inscrire dans la lutte pour la paix.

Robert EMERY

# Interview de Gérard Martel

Gérard Martel sera probablement le successeur, comme secrétaire de l'Union Régionale Rhône-Alpes, de Pierre Héritier, qui est proposé à la commission exécutive confédérale au prochain congrès.

**Ce congrès donne l'impression d'une grande homogénéité sur cette région, comment l'expliques-tu ?**

Notre réflexion et notre action s'appuient toujours sur la réalité de ce que vivent les syndicats. Les militants se retrouvent assez bien dans l'activité de la région.

Nous avons gardé des positions fermes, par exemple sur l'accord sur la réduction du temps de travail signé le 17 juillet par la confédération.

La région s'appuie sur les Unions Départementales et les Unions Professionnelles Régionales, un pôle sûr a ainsi pu se constituer.

**Qu'est-ce qui fait l'originalité de la Région au sein de la confédération ?**

Un type de fonctionnement qui part des UD qui se sont construites à partir de la réalité de leur département. Dans beaucoup de régions, la centralisation des Unions Régionales se fait souvent en diminuant le rôle des UD.

La crise militante dans le syndicalisme, les difficultés auxquelles les militants sont confrontés font que les structures interprofessionnelles régionales et départementales prennent plus de poids pour trouver des réponses collectives et concrètes.

Ce qui fait aussi l'originalité de la région Rhône-Alpes, c'est que nous avons une réflexion approfondie sur la stratégie de transition au socialisme en même temps qu'une pratique de masse. Nous sommes restés fidèles à nos perspectives.

**Une déléguée disait que dans la situation actuelle, il pouvait y avoir deux solutions, soit la société s'oriente vers une phase de transition au socialisme autogestionnaire, soit on s'oriente vers une société de type suédois, qu'en pensez-vous ?**

Pour nous, il est clair que nous ne sommes pas dans une phase de transition au socialisme autogestionnaire. Le gouvernement a effectué des réformes positives, mais il y a une tendance importante aux concessions vis-à-vis du patronat, cela s'est retrouvé nettement dans les interventions, par exemple sur les insuffisances du rapport Au-

roux en ce qui concerne les droits nouveaux des travailleurs.

**Des contradictions importantes se manifestent dans le PCF et la CGT. Est-ce que vous pensez que des militants mis dans l'obligation de quitter la CGT peuvent trouver dans la CFDT un moyen de continuer à militer syndicalement. Certaines positions de la CFDT ne sont-elles pas gênantes pour cela ? Par exemple les bases politiques du regroupement antitotalitaire avec les intellectuels, dont certains ne sont pas réputés pour leur ancrage dans une gauche favorable à de profonds changements de société ?**

Nous sommes désolés que la CGT en arrive là, nous avons toujours été profondément attachés à l'unité d'action dans l'intérêt des travailleurs, sans a priori idéologique. Les positions de la CGT sur la Pologne sont incompréhensibles de la masse des travailleurs.

Nous ne cherchons pas à entamer les rangs de la CGT, mais à agir ensemble, il est vrai que cela est très difficile aujourd'hui. Dans la région trois sections CGT ont rejoint la CFDT.

Les ambiguïtés confédérales sont un obstacle à ce que des militants CGT quittant leur organisation trouvent leur place dans la CFDT, c'est le cas avec la signature de l'accord du 17 juillet.

En ce qui concerne la Pologne, pour nous il est hors de question d'avoir une expression commune avec des forces de droite et dans ce sens, on se retrouve dans l'appel lancé en commun par des personnalités de la CFDT, du PS et des dissidents du PCF et de la CGT.

**Les interventions des délégués, tout en reconnaissant que l'arrivée de la gauche offre des possibilités de changement, sont assez sévères avec le gouvernement ; la CFDT se veut le moteur du changement, mais se suffit-elle à elle-même ? Est-ce qu'il n'y a pas nécessité de renouvellement de la gauche politique, en même temps que l'affirmation d'un syndicalisme favorable à un réel changement de société ?**

Non, la CFDT ne peut se suffire à elle-même, la CFDT est l'organisation la mieux placée pour faire prendre en compte les intérêts des travailleurs face au compromis du gouvernement avec le patronat.

Nous avons des interrogations sur la gauche politique et sur son renouvellement. Nous devons faire en sorte que les intérêts des travailleurs soient mieux pris en compte pour faciliter ce renouvellement.

# Turquie : un pouvoir fasciste qui n'ose pas dire son nom

**D**EPUIS la fin du mois de décembre, se déroule en Turquie, à Istanbul, le procès de cinquante-deux syndicalistes de la centrale DISK. Accusés par la dictature militaire de menées « anticonstitutionnelles » ils risquent la peine de mort. Ces dernières semaines, ce procès a donné lieu à de nombreux incidents, les avocats étant expulsés à plusieurs reprises des débats par les juges militaires.

Depuis le coup d'Etat du 12 novembre 1980, les syndicalistes du DISK ont été une des principales cibles de la répression déclenchée par la junte. Celle-ci a supprimé les droits syndicaux et interdit les activités des centrales syndicales. Près de 2 000 membres du DISK ont été détenus arbitrairement par les militaires turcs (le délai de garde à vue étant passé à trois mois). Les 52 d'Istanbul ne sont qu'une fourmille parmi les 200 dirigeants syndicalistes actuellement poursuivis. Le dossier des accusés, visant à prouver que leurs activités n'étaient pas revendicatives, mais politiques et subversives, mentionne entre autres les liens du DISK avec la CGT et la CFDT. La répression anti-syndicale des militaires turcs s'accompagne également de mesures très dures contre l'ensemble des travailleurs : pour une inflation de 150 %, ils n'ont accordé des augmentations que de 70 %; ils ont donné au patronat les moyens de contrôler les conventions collectives.

Tout ceci semble faire justice de la thèse des nouveaux dirigeants d'Ankara, qui prétendent — comme d'autres dans le monde — n'avoir pris le pouvoir que provisoirement pour rétablir un ordre menacé par l'affrontement entre extrémistes de gauche et de droite. La répression qu'ils exercent à l'encontre de la classe ouvrière ne laisse pas de doute sur leurs objectifs réels. Quant au retour à la démocratie, promesse faite par la junte aux parlementaires européens qui viennent d'effectuer une mission d'enquête en Turquie, il semble toujours hypothétique, aucune date n'étant encore fixée pour l'autorisation des partis (interdits depuis un an), l'établissement d'une démocratie pluraliste avec une nouvelle constitution. Il semble en fait que la junte prenne son temps pour décapiter l'opposition, afin d'assurer, à long

terme, le pouvoir d'un régime fasciste civil. Pour le moment, le général Evren, soucieux de son image de marque, a annoncé un référendum constitutionnel « au plus tard en novembre ».

## Le soutien des USA

« Vous ignorez les assurances que nous ont données les autorités militaires de rétablir à une date déterminée le processus démocratique ? » Non, cette citation n'est pas de l'agence Tass s'appliquant à la Pologne, elle est du secrétaire d'Etat américain Haig, et c'est des militaires turcs qu'il parle. Le 12 janvier, répondant à un journaliste qui traçait un parallèle entre la Pologne et la Turquie, Haig s'est indigné : « Comment peut-on établir un parallèle entre le régime militaire turc et ce que nous observons en Pologne ? » Et le général-diplomate a effectivement développé une argumentation symétrique de celle de Moscou : les promesses du régime militaire et les intérêts bien compris du « camp occidental », la Turquie occupant une position stratégique particulièrement importante en Europe.

## Un soutien européen

Les dirigeants du DISK qui se trouvent à l'étranger ont créé un comité de soutien au mouvement syndical turc. Il a pour but de coordonner les activités de soutien au DISK en Europe et de jeter les bases d'un front antifasciste. De nombreux syndicats européens participent à la campagne contre la répression en Turquie. La CFDT, dès le début du procès, a pris de nombreuses initiatives dans le cadre de cette campagne, à l'heure même où elle lançait la campagne pour la défense des travailleurs et syndicalistes polonais.

Car, quoi qu'en disent certains, le soutien à *Solidarnosc* et aux syndicalistes turcs du DISK doit constituer une démarche unique. C'est d'ailleurs ce qu'ont souligné des responsables du DISK (entretien dans *Libération* du 13/1/82). Ils ont en effet déclaré : « Nous sommes d'accord avec les raisons des travailleurs polonais, pas avec l'attitude du parti communiste polonais. Nous demandons pour eux ce que nous souhaitons pour la classe ouvrière turque ».

## Pour ne pas oublier la Pologne

- un moyen simple : porter massivement le badge *Solidarnosc*, et pas seulement dans les manifs...
- les affiches ne doivent pas manquer.
- Devant l'ambassade, un oiseau édifié par des artistes polonais veille symboliquement.
- Une stèle a aussi été déposée.
- Fréjus a maintenant sa place Lech Walesa.
- A Arcueil, baptême de la rue *Solidarnosc* (ex-rue Stalingrad).
- la station de métro Stalingrad s'est appelée Gdansk quelques heures.

## Un début d'initiatives syndicales internationales :

La CFDT, les trois confédérations italiennes CGIL,UIL,CISL, la confédération japonaise Sohyo ont décidé en commun de faire du 13 de chaque mois un jour de mobilisation pour la Pologne.

## Quelques adresses :

Comité de Coordination de *Solidarnosc* : 10, impasse des Deux-Sœurs, 75009 Paris, Tel : 523.14.38.  
Solidarité avec *Solidarnosc* : 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris, Tel : 531.43.38.  
Association France-Pologne BP 146 75665 Paris Cédex 14. Et permanence 8 rue St Simon 75007 Paris, Tel : 544.66.38.  
Pour obtenir des films polonais, s'adresser :  
— Grain de Sable Tel : 344.16.72.  
— FFCC 6 rue Ordener 75018 Paris, Tel : 209.17.12.  
— Jean Vigo 8 rue Lamarck 75018 Paris, Tel : 254.04.56.  
Pour envoyer pétitions et coups de téléphone :  
ambassade de Pologne 1 rue Talleyrand 75007 Paris, Tel 551.60.80 et 551.49.12.  
ambassade d'URSS 40 bd Lannes 75016 Paris

## Quelques chiffres :

- Au 11 janvier, la somme collectée par la CFDT s'élevait à 1 982 021,37 francs.
- Plusieurs dizaines de milliers de francs recueillis par Solidarité avec *Solidarnosc* au 25 décembre 1981 dont 13 000 francs de vente d'affiches au meeting de la Porte de Versailles.
- Plusieurs centaines de réunions publiques ont eu lieu en France depuis le 13 décembre.
- L'URP CFDT (région parisienne) a vendu 10 000 badges en huit jours.
- Plus d'une centaine de Comités Solidarité avec *Solidarnosc*, autant de l'association France Pologne se sont créés ou développés.

## A chacun son secteur

Pour la Pologne se sont créés des comités de juristes, de médecins, d'artistes, de mathématiciens... Des groupes femmes prennent des initiatives. « Les Amis de la Terre » adhèrent à l'association France Pologne. Un collectif d'organisations paysannes se met en place pour soutenir Solidarité Rurale.

## PAU : UNE MOBILISATION GRANDISSANTE

Les deux samedis suivant le coup d'Etat, la section paloise du PCR organisait des prises de parole dans la ville. Plus de 600 signatures furent recueillies sur une pétition envoyée à l'ambassade. Le 29 décembre, malgré la proximité des fêtes, un meeting à l'appel du PCR réunit 50 personnes. La nature des pays de l'Est, les risques de guerre et surtout quel soutien concret apporter à la Pologne furent évoqués. On insista particulièrement sur la nécessité de faire pression sur le gouvernement pour un gel des relations avec l'URSS.

La semaine suivante, le 4 janvier, c'est au tour de la CFDT d'organiser une soirée débat avec un militant de *Solidarnosc* et autour du film « Robotniki 80 ». Deux cents personnes sont présentes. A signaler la présence de stands du MSRA et du Comité Salvador. Ce meeting a permis la création du « Comité de Solidarité béarnais avec les luttes des travailleurs et du peuple polonais ». Ce comité, ouvert à tous, permet d'élargir la mobilisation autour des syndicalistes. Un match de hand-ball fut organisé pour collecter de l'argent et « 6 heures pour la Pologne » sont en préparation pour le 4 février, avec des forums et une animation par le groupe argentin « Cuarteto Cedron ». Cette initiative est soutenue par la CFDT, la FEN, le PS, le PCR, le PSU... Un collectif CGT pour Solidarité se met en place sur Pau. Nul doute qu'il contribuera au succès de cette initiative.

## Comité de coordination de « Solidarnosc » en France :

# Ne laissez pas le silence s'installer en Pologne

Cela fait un mois que la direction du POUP a pris l'initiative du coup d'Etat déclarant la guerre au peuple polonais. Solidarité, la classe ouvrière et toute la société ont répondu à ce coup par une résistance massive. La quasi totalité des grandes entreprises industrielles a été touchée par la grève. La nation toute entière a entrepris une résistance passive face au gouvernement de la junte. Le pouvoir a envoyé des miliciens drogués, appuyés par l'armée, contre les entreprises en grève. On ne connaît toujours pas le nombre de morts, tombés lors de ces affrontements.

On accuse Solidarité d'avoir voulu s'emparer du pouvoir, provoquant de ce fait le coup d'Etat. On s'en prend ainsi à ce mouvement social qui, malgré le soutien de toute la nation, n'avait jamais prétendu prendre le pouvoir. Il s'était borné à exiger d'être reconnu comme représentant de la volonté populaire et à lutter de manière conséquente pour la démocratisation de la vie publique dans un pays dont la Constitution affirme : « Le pouvoir appartient au peuple travailleur des villes et des campagnes ».

Les autorités militaires clament que l'ordre règne en Pologne. Un lourd silence est tombé sur ce pays, coupé du reste du monde par le blocus des informations. Ce silence doit convaincre la population des autres pays que la normalisation a commencé en Pologne et que la société accepte le pouvoir de la junte militaire.

Rien ne permet de croire les affirmations de la télévision polonaise et les déclarations des militaires. Les informations qui parviennent du pays témoignent au contraire du développement d'un mouvement de résistance. La junte de Jaruzelski n'a réussi à obtenir le soutien d'aucun

# Pologne

Déjà plus d'un mois que l'état de siège est en vigueur en Pologne. Plus d'un mois que le silence organisé par Jaruzelski pour couvrir les bruits de botte de la normalisation laisse au contraire percer les multiples indices de la résistance des travailleurs et du peuple polonais. Plus d'un mois que le cœur de millions de travailleurs en France et dans le monde bat au rythme des souffrances, des colères, de l'obstination polonaises. La solidarité avec Solidarnosc s'est d'ores et déjà amplement manifestée. Ceux qui ont pris le parti de Jaruzelski voudraient faire de la Pologne « une affaire classée ». Et s'il est vrai que tout ne peut s'arrêter pour la Pologne, que l'expérience du gouvernement de gauche soulève de nombreuses questions politiques, qu'en Turquie, au Salvador, en Afghanistan et ailleurs, d'autres peuples souffrent de la domination du même impérialisme ou de l'autre, on ne peut pour autant laisser se renfermer notre blessure polonaise. « Solidarité » a soulevé trop d'espoirs, la situation actuelle soulève trop d'inquiétudes pour que quiconque y songe. Renforcer, approfondir, clarifier le soutien à Solidarnosc, c'est une tâche à laquelle le PCR entend contribuer pleinement. Les lecteurs de Pour le Socialisme aussi. Aussi enverront-ils largement des correspondances, même brèves relatant ce qu'ils font pour la Pologne, ce qui se fait, ce qu'ils projettent, leurs idées pour élargir le soutien, les problèmes politiques qu'ils rencontrent. Un large écho de la solidarité pourra ainsi être fait dans chaque numéro.

groupe social. Le pouvoir est considéré comme un occupant. Des termes qui avaient disparu depuis la fin de l'occupation nazie ont fait leur réapparition dans le langage quotidien : collabos, « ausweiss », rafles...

Ne croyez pas à la normalisation de la Pologne. Ne croyez pas que le peuple ait été vaincu par « son » armée. Ne croyez pas que les travailleurs aient baissé les bras. Passer à la clandestinité, reconstruire son organisation et les organes de direction, rassembler et réajuster les formes de luttes en fonction de la nouvelle situation, ce n'est pas être vaincu. « Solidarité fonctionne encore grâce au courage de ses militants » affirme Zbigniew Bujak, membre du Presidium de la Commission nationale, dans un appel publié clandestinement. N'oublions pas que Solidarité compte dix millions de membres. Nous sommes convaincus que les paroles de Bujak se verront confirmées : « La victoire finale sera du côté de Solidarité, du côté de la nation ».

Tant que la nation polonaise n'aura pas retrouvé son droit de parole, les peuples occidentaux devront exiger par tous les moyens qu'ils ont à disposition, le rétablissement des libertés qui ont été supprimées.

Nous en appelons à l'opinion publique internationale. Soyez vigilants et ne reculez pas d'un pouce dans votre soutien à la lutte de la nation polonaise contre la dictature militaire qui lui a été imposée. Il est impensable d'accepter aujourd'hui la logique de Yalta. A de nombreuses reprises, les Polonais ont montré qu'ils ne reconstruiraient pas à leurs aspirations à la liberté et à l'indépendance.

Ne tolérez pas l'isolement de la Pologne du reste du monde. Exigez des visas pour vous rendre en Pologne. Aidez-nous à rassembler des informations dignes de foi. Faites tout ce qui est en votre pouvoir pour briser le mur du silence. Ecrivez des lettres, envoyez des paquets de vivres, prenez la défense de ceux qui sont réprimés ainsi que de leur familles. Envoyez des lettres de protestation. Créez des comités de solidarité avec le peuple polonais.

Protestez contre la terreur en Pologne. Organisez des meetings et des manifestations. Exigez :

- la libération immédiate de tous les prisonniers politiques, de tous ceux qui ont été internés dans des camps de concentration sans être jugés et de tous ceux qui sont emprisonnés sous le coup de la loi martiale sous prétexte qu'ils ont organisé le mouvement de résistance,

- la levée immédiate de l'état de guerre et le rétablissement des libertés syndicales et démocratiques dans leur ensemble.

Exigez le respect des droits de l'homme dans les camps de concentration et dans les prisons où les dirigeants et les collaborateurs de Solidarité, tout comme ceux d'autres organisa-

tions sociales indépendantes, de groupes d'opposition et de milieux exprimant une pensée autonome ont été enfermés.

Demandez l'envoi en Pologne de commissions d'enquête formées de représentants de toutes les forces et de tous les courants du mouvement ouvrier, ainsi que des institutions et des organes humanitaires. Ces commissions devraient exiger des informations sur le sort des personnes emprisonnées et internées. Utilisez les liens établis durant la période antérieure entre les travailleurs occidentaux et les travailleurs polonais. Multipliez les jumelages et les parrainages entre les entreprises, les branches, les villes, les régions et les universités afin d'effectuer un travail d'enquête systématique et de couvrir tout le pays d'un réseau de solidarité.

Nous en appelons aux syndicats du monde entier. La proclamation de l'état de guerre représente avant tout un coup porté au mouvement syndical indépendant. Solidarité est l'espoir ouvrier et autogestionnaire de la Pologne. Solidarité a besoin de votre aide dans sa lutte. Défendez les droits des travailleurs polonais. Multipliez les transports d'aide alimentaire et médicale sous contrôle de représentants du mouvement ouvrier de manière à ce que cette aide parvienne à la population. Remettez-la aux paroisses de l'Eglise catholique, la seule institution indépendante qui soit légale à l'heure qu'il est. Faites en sorte que des transports soient ainsi organisés directement d'entreprise à entreprise et remettez cette aide aux travailleurs eux-mêmes, non aux commissaires politiques, à l'administration ou à l'appareil du parti. Utilisez à cette fin les parrainages et les jumelages.

Collectez de l'argent pour un fonds d'aide aux familles des emprisonnés, des internés et de tous ceux qui sont arrêtés ainsi que pour aider Solidarité qui organise le mouvement de résistance dans le pays. Appuyez matériellement l'idée de la mise en place à l'occident d'un émetteur radio indépendant du syndicat Solidarité, émettant des programmes pour le peuple polonais. Exigez des gouvernements de vos pays et des partis politiques qui y sont représentés qu'ils utilisent tous les contacts qu'ils auront avec le gouvernement militaire à Varsovie, que ce soit sur le plan économique, culturel ou politique, pour exiger la libération immédiate des prisonniers politiques, l'abolition de l'état de guerre et le rétablissement des libertés syndicales.

Faites tout le possible pour réaliser l'unité des forces syndicales et politiques du mouvement ouvrier occidental dans son action de solidarité avec Solidarité avec la classe ouvrière et avec le peuple polonais.

Comité de Coordination  
du Syndicat « Solidarnosc »  
en France

Paris le 13 janvier 1981

## Un vent de Pologne souffle sur les lycées

Les lycéens se sont très vite mobilisés pour la Pologne. Nombreux aux manifestations, massivement en grève le lundi 21 décembre, les lycéens se succèdent toujours régulièrement aux abords de l'ambassade polonaise.

Dans la plupart des lycées, des comités Pologne se sont mis en place. A l'appel du Club de Défense des Droits de l'Homme du lycée Pasteur, une trentaine d'entre eux se sont rassemblés en une Coordination lycéenne pour la Pologne. Celle-ci, qui se déclare à tout prix « apolitique » veut se limiter à mettre les lycées en contact les uns avec les autres. Différentes commissions ont été créées, chacune ayant la charge d'organiser des actions précises : jumelage avec des lycées polonais, collectes, manifestations devant l'ambassade, informations dans la presse, exposition, parrainage de prisonniers.

Leurs actions reçoivent un écho favorable. A Henri IV, par exemple, c'est 25 lycéens actifs qui font signer les pétitions et organisent les collectes : 250 francs sont ainsi collectés en moins d'un quart d'heure.

Mais en se limitant à la seule actions « concrète », « objective », cet élan de solidarité ne risque-t-il pas tôt ou tard de tourner à vide ? Peut-on répondre aux multiples questions des lycéens, tant sur le socialisme que sur les risques de conflit mondial en ne prenant en compte que la seule défense des droits de l'homme dans les événements de Pologne ?

Par ailleurs, la CFDT a pris l'initiative de regrouper diverses organisations de jeunes (Jeunesse Etudiante Chrétienne, Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, Coordination Permanente Lycéenne, Information des Droits des Soldats et le journal *Actions Presse Lycéennes* pour développer les initiatives de soutien à Solidarnosc. D'ores et déjà, une initiative « Journée portes ouvertes sur la Pologne » dans les lycées est en préparation pour le 30 janvier. Cette première collaboration entre lycéens et syndicalistes permettra peut-être de donner un deuxième souffle à une mobilisation lycéenne qui ne demande qu'à se développer.

### Besançon : une initiative exemplaire

Avec le concours actif de la municipalité, un grand spectacle sur la Pologne a réuni 1 500 personnes samedi 16 janvier après-midi dans le théâtre archi-comble de Besançon. Le spectacle, préparé par l'universitaire et historien Gaston Bordet, retrace deux siècles d'histoire du peuple polonais et de ses relations privilégiées avec le peuple français. Cette grande fresque historique était illustrée par des poèmes, des textes lus par des représentants des organisations soutenant l'initiative. On entend aussi « L'affiche rouge », de la musique, Chopin et Tansman, puis des danses et des chants folkloriques interprétés par le groupe Syrena qui maintient dans la région de Montbéliard les traditions de son pays d'origine.

Puis, l'appel de *Solidarnosc* était lu par deux de ses représentants en France, dont l'acteur Andrzej Seweryn, ovationné par tous les participants debout. Il devait rappeler l'importance du soutien moral et politique. Mais le soutien financier n'est pas négligé pour autant : la collecte et la vente des fameux badges reçoit un accueil massif.

Mais ce qui paraît le plus remarquable, c'est le rassemblement unitaire qu'a suscité cette initiative. Après la réaction immédiate des organisations syndicales CFDT, FO, FEN, CGC, il s'agissait que la Pologne ne tombe pas dans l'oubli. De ce point de vue, cette initiative fut une réussite. En effet, outre les syndicats, les partis, MRG, PS, PSU, PCR, les organisations spécialisées comme le comité Solidarité avec *Solidarnosc*, le comité France-Pologne et aussi le MSRA (qui distribuait un tract soulignant le lien entre les deux luttes, Pologne et Afghanistan), des organisations humanitaires (Médecins sans frontières, Terre des Hommes, la CIMADE, le Secours Catholique), des associations juives, des artistes, des universitaires étaient partie prenante de cette initiative. Et ils sont bien décidés à poursuivre l'action de façon prolongée.

Un bureau d'information et de liaison pour la Pologne s'est constitué le 18 janvier comprenant les confédérations syndicales, les principales associations et comités.

### Comment faire parvenir le témoignage de notre solidarité en Pologne ?

Par des collectes bien sûr, mais aussi...

- à Paris, une première action avait retardé le départ du train Paris-Varsovie-Moscou. Des slogans en français et en russe ainsi que le sigle de Solidarité étaient peints sur les wagons.

- on a parlé d'une chaîne de radios libres.

- d'autres proposent d'envoyer par télex aux différentes entreprises d'Europe de l'Est un appel des grévistes de Szczecin.

- un comité veut envoyer des milliers de ballons.